UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284385 2

Cahiers de la quinzaine
sér.1, no 10

AP
20
C15
Sér. 1
no 10

Périt.

Dixième cahier *du 20 mai 1900*

Cahiers de la Quinzaine

139810
4.10.16

PARAISSANT LE 5 ET LE 20 DU MOIS

PARIS

19, rue des Fossés-Saint-Jacques

Ces cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Une souscription particulière est ouverte aux cahiers pour envoyer la Jeanne d'Arc de Marcel et Pierre Baudouin à nos abonnés fermes et gratuits de Paris, de la province et de l'extérieur. Nous clorons cette souscription quand elle nous aura donné cinq cents francs.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs ;
des abonnements ordinaires à vingt francs ;
des abonnements de propagande à huit francs,
et des abonnements gratuits.

Nous faisons des services.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient ; le prix de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nous servons dès à présent 222 abonnements gratuits à 222 destinataires, dont au moins 158 instituteurs et institutrices, destinataires dont les noms et adresses nous ont été donnés soit par nos correspondants, soit par les « Journaux pour tous », œuvre à laquelle collaborent déjà la plupart de nos lecteurs, et dont nous les entretiendrons longuement dans un de nos prochains cahiers.

Nos correspondants peuvent nous aider :

en souscrivant des souscriptions mensuelles régulières et des souscriptions extraordinaires ;

en s'abonnant ;

en abonnant leurs amis et toutes personnes à qui ces cahiers conviendraient ;

en nous donnant des abonnements à servir à des personnes à nous indiquées d'ailleurs par nos correspondants ou par les « Journaux pour tous » ;

en nous donnant les noms et adresses des personnes à qui nous servirions utilement des abonnements éventuels ou des abonnements gratuits payés d'ailleurs ;

en nous envoyant des documents et renseignements.

AP
20
C15
sér. 1
no 10

COMMUNICATIONS

LETTRE DU CITOYEN RUBANOVITCH

Paris, le 18 mai 1900,

Monsieur,

Le compte rendu sténographique qui a reproduit les quelques paroles que j'ai prononcées à la conférence du citoyen Paul Lafargue me fait dire beaucoup d'incohérences. Cela ne m'étonne pas : Il y avait tant de bruit et d'interruptions que les omissions des sténographes étaient inévitables. Je ne m'en plains pas, mais il y a une omission qui altère gravement le sens de mes paroles, et je vous serai fort obligé de faire la correction nécessaire dans votre prochain cahier :

Cahier 9 du 5 mai 1900, page 81 :

Vous verrez que, dans la bourgeoisie française, il y a cette double caractéristique : esprit critique et désir de servir la cause des déshérités.

J'ai dit :

Vous trouverez chez les *intellectuels* de la bourgeoisie française — chez ceux *qui ont pris la défense d'une certaine cause* cette double caractéristique : esprit critique et désir de servir la cause d'un déshérité.

Il serait tout à fait absurde d'attribuer en bloc à la bourgeoisie française, — plus routinière et plus égoïste peut-être, comme classe, que les bourgeoisies des autres peuples — des traits de caractère qui n'appartiennent qu'à ses transfuges.

Cordialement à vous

RUBANOVITCH

139810
H. 10.16

LETTRES DE LA PROVINCE

Rien de bien intéressant à te conter. Navrement des élections municipales, de Paris, qui n'ont pas été une surprise pour moi, mais la réalisation des craintes que me faisaient concevoir les renseignements que j'avais et l'état d'esprit des gens que j'avais vus à Pâques, si peu que j'en aie pu voir. Ici nous restons dans le plus vil mélinisme ; les quelques radicaux du conseil sortant se sont *concentrés* avec les sortants mélinistes et ont passé en queue de liste, laissant les radicaux *qui n'en étaient pas* former avec les socialistes, au premier tour, une liste *de défense républicaine* qui a recueilli un tiers des voix, et lâcher les socialistes au second tour, sans récolter d'ailleurs une voix de plus. Puisque je bavarde un peu, un petit fait qui montre où en est l'esprit public : dans une des réunions organisées par la liste *de défense*, le leader du *groupe d'études sociales* définit en termes très nets et un peu brusques cette alliance, déclarant qu'ils ne l'avaient faite que parce qu'ils n'étaient pas assez forts pour marcher seuls, qu'ils s'empresseraient de lâcher les radicaux dès qu'il y aurait une force socialiste suffisante. Ce n'a été qu'un cri dans les milieux *intelligents* et *libéraux* de Brest : Quel maladroit ! quel gaffeur ! ça ne se dit pas ! — Et le bon Probus et moi nous avons été à peu près seuls à le défendre.

Pendant ces mêmes élections, le député radical de Brest — qui en réunion m'a fait l'effet d'un puffiste — Isnard, a trouvé le moyen de se faire déshonorer par le journal méliniste, *la Dépêche de Brest*. On l'a formellement accusé d'avoir demandé le concours des royalistes

pour une sorte de *pacte de Bordeaux;* et il n'a trouvé qu'un démenti tellement ambigu qu'il semble bien un aveu.

RAYMOND LARDOISIER

Dernière nouvelle : je compte donner prochainement, comme ton ami Hubert Plantagenet, une conférence publique et populaire sur l'alcoolisme, plus particulièrement : l'*Alcoolisme et l'ouvrier.* — A ce propos, menu renseignement : *cahier 9 du 5 mai,* page 11. « Je ne vois aucun congrès anti-alcoolique, et c'est dommage. » Ce défaut est *voulu :* le sixième congrès international anti-alcoolique — Bruxelles, 1897 — a décidé que le septième aurait lieu — à Paris — en 1899, selon la règle de périodicité suivie jusque-là, et non, comme quelques-uns le demandaient, en 1900, précisément pour ne pas se perdre dans ces innombrables congrès.

Quant aux Congrès d'enseignement secondaire, tu as vu sans doute comme moi :

I — que le congrès international officiel a publié son ordre du jour ; on y voit annoncés des rapports de M. H. Bérenger, *publiciste,* de M. Max Leclerc, *publiciste,* de M. Kortz, *proviseur,* etc. Il est à présumer qu'il y aura grève de l'enseignement secondaire, ou alors il sera représenté par les *grands* professeurs des *grands* lycées de Paris, qui dédaignaient nos essais de congrès, les mêmes qui s'abstenaient des listes dreyfusistes, et qui, sauf quelques exceptions, s'abstiennent soigneusement des Universités populaires ;

II — que notre seigneur Leygues a autorisé la tenue, au mois d'août, du congrès national de l'Enseignement secondaire, le vrai. Il n'y a plus qu'à l'organiser.

Et dire que j'ai commencé cette lettre avec le parti pris de t'écrire une laconique demi-page ! Au revoir. Solides amitiés.

RAPHAËL MAIRET

Mon cher Charles,

Je vais mieux. — Dans un de tes cahiers tu as pourtant parlé des égards que l'on doit aux malades : sans vouloir insister, un mot de réponse m'aurait fait plaisir dans ma convalescence, temps pendant lequel j'ai été presque constamment avec toi.

Je viens de relire ton dernier cahier : j'y trouve bien des puérilités ; sauf quelques bonnes pensées de Pierre Baudouin, je crains que tes cahiers continués dans ces conditions ne répondent pas aux promesses.

Le Progrès du Loiret (1) a été battu à plate couture

---

(1) *Le Progrès du Loiret* — je l'annonce aux quelques lecteurs éloignés et attardés qui n'en auraient pas eu connaissance par la renommée universelle — est un journal assez récemment institué à seule fin de faire à Orléans et aux environs ce que nous nommons la défense de la République. J'ajoute — à l'usage de ces quelques lecteurs ignorants — qu'Orléans est plus que jamais la ville provinciale moyenne ordinaire : les éléments proprement réactionnaires, légitimistes, orléanistes, comme on dit, cléricaux de moines et cléricaux des messieurs prêtres, faux socialistes-chrétiens, officiers généraux, officiers supérieurs, officiers subalternes, sous-officiers et soldats des deux régiments d'artillerie et du régiment d'infanterie, sans oublier les *riz-pain-sel*, constituent le noyau de la réaction militante. Autour de ce noyau viennent s'agglomérer toutes les clientèles démagogiques et toutes les inquiétudes patronales : depuis les calicots et les écervelées amies de la musique militaire jusqu'aux nombreux négociants et plus rares industriels dont les fils préparent Saint-Cyr, parfois sans succès, comme ils disent, en passant par les bandes misérables des affamés que les curés enrégimentent pour des bons de pain. Je reviendrai sur l'histoire de cette malheureuse ville. Contre l'envahissement de la réaction démagogique, militaire et cléricale, un seul journal républicain tâche d'animer les bons éléments : vieux radicaux durs comme de la roche amis des socialistes et intérieurement socialistes, — et jeunes socialistes, à peine quelques

dans les élections municipales et je crains que ce ne soit pour lui le coup de la mort. J'en serais tout à fait désolé. Enfin tout n'est peut-être pas perdu.

Nous avons eu hier une conférence de Briat sur les bourses du travail. Il y avait environ soixante ouvriers dans notre immense Salle des Fêtes : vois comme c'est encourageant.

Je ne sais si on t'a dit qu'HalmaGrand avait été odieusement combattu comme dreyfusard. Malheureusement les ouvriers n'ont pas marché pour lui et il a échoué piteusement.

---

vieux républicains sans épithète. Ce journal est rédigé en chef par un bon républicain. Bien entendu les quelques guesdistes égarés dans la région lui tirent dans le dos. Je lis dans *le Socialiste* du 8 avril dernier :

ORLÉANS. — Les militants du Parti ouvrier orléanais n'ont guère été surpris de l'attitude du *Progrès du Loiret* à l'égard des camarades grévistes de Montargis. Certes, l'organe opportuno-radical a pour rédacteur en chef un soi-disant socialiste on ne peut plus indépendant, qui se faufile dans les groupes du Parti et voudrait même y faire prévaloir ses idées. Mais le dit journaliste ne fait guère profession de socialisme qu'en petit comité, ou dans des lettres confidentielles comme celles qu'il écrivait naguère à un de nos amis de Montargis. Et quand il s'agit de prendre la défense des travailleurs, il est du côté des patrons réactionnaires et archi-millionnaires tels que la Compagnie de Saint-Gobain. Cela faisant, il ne déroge pas à la tradition du Parti radical ; mais, de grâce, qu'il s'abstienne à l'avenir de parler socialisme aux véritables socialistes : c'est tout au plus s'il connaît et pratique le socialisme *hutteaupique*.

Pour les innombrables gens qui ne sauraient pas ce que veut dire le mot souligné, — je dois encore ajouter que c'est un délicieux calembour spirituel à la Lafargue. Le citoyen Hutteau est un radical du pays, conseiller municipal sortant, demeuré en souffrance après le premier tour de scrutin, et qui au second tour, avec le docteur HalmaGrand, était présenté par les défenseurs de la République. Ils furent battus outrageusement tous les deux par de vagues républicains modérés conservateurs cléricaux réactionnaires. Dès le premier tour les modérés, trahissant leurs collègues républicains, avaient passé avec l'appoint formidable des quatre mille voix réactionnaires massées. Au second tour les ouvriers s'abstinrent malheureusement,

Combien nous avons à faire à Orléans ! L'ouvrier est volontiers frondeur, indiscipliné et peu disciplinable (1), profondément égoïste, aimant la phrase et les promenades à Olivet (2) plus que les conférences, à moins que ce ne soient celles de Bouchor, où l'on chante. Peut-être que c'est par là qu'il faut les attaquer.

La municipalité n'a pas changé. Portalis est un maire remarquable.

PIERRE LE FEBVRE

Le citoyen Camarade, le citoyen Monchercamarade et le citoyen Montrèschercamarade nous demandent l'insertion d'une longue rectification qu'ils ont rédigée en commun pour nous forcer à leur donner acte et constatation de ce que, parmi les citoyens que nous

---

(1) Mon vieil ami Pierre Le Febvre entend simplement par ces mots que les ouvriers orléanais manquent de solidarité dans l'action.

(2) Je rappelle aux quelques lecteurs qui l'auraient oublié qu'Olivet, ainsi mis en cause, est un petit bourg situé sur le Loiret, à quelques kilomètres d'Orléans, au sud environ. Tout ce que les imaginations bourgeoises des Orléanais peuvent supposer de commodément frais, de commodément agréable, de commodément gentil, comme ils disent, de commodément moyen, de commodément pittoresque, de commodément doucereux, de commodément facile, de commodément jardiné, de commodément installé, de commodément borné, de commodément commode a été disposé sur ces bords du Loiret par une rivière bourgeoise, par des arbres bourgeois, par des propriétaires bourgeois, par des locataires bourgeois, par des restaurateurs bourgeois, par des promeneurs bourgeois, par des pêcheurs bourgeois, par la nature et l'homme aussi ennuyeusement bourgeois. Là fut organisé l'horizon fait à souhait pour le plaisir des yeux. Pour ces fantaisies conventionnelles bourgeoises les Orléanais contemporains ont naguère délaissé les vieux horizons larges et la plane beauté de la Loire ancienne. Or les ouvriers orléanais sont encore plus accommodés aux bourgeoiseries d'Olivet que les bourgeois de classe, pour ainsi dire. Aucun militant ne me démentira si je déclare que l'immense majorité des ouvriers orléanais, non moins bourgeois que les bourgeois, le dimanche matin, au saut du lit, pensent à préparer leurs lignes et leurs hameçons pour aller pêcher à Olivet, et ne pensent nullement à préparer la Révolution Sociale. On voit pourtant que cette révolution n'est pas tout à fait achevée à Orléans.

avons nommés, ils assistaient au punch organisé par le Groupe des Étudiants Collectivistes, punch que nous avons relaté à la page 9 du cahier huitième. Le citoyen Camarade ne nous est pas des plus sympathique. Le citoyen Monchercamarade nous est particulièrement désagréable. Enfin le citoyen Montrèschercamarade nous est odieux. Nous les prions de considérer la rectification comme faite. S'ils nous poursuivaient devant les tribunaux bourgeois pour nous forcer à insérer leur prose même, il nous serait facile, pour assurer la défense de ces cahiers, de développer les moyens suivants : — que l'on ne peut en bonne justice bourgeoise assimiler le fait d'avoir injustement oublié ou omis quelqu'un dans une longue énumération au fait d'avoir injustement mis en cause quelqu'un dans quelque énumération ; — et que d'ailleurs les citoyens Poursuivants ont commis l'inconvenance d'introduire dans la réponse qu'ils nous ont communiquée des allégations concernant le citoyen Tiers. Nous présenterions la bonne foi de ces cahiers, qui serait manifeste. Nous résumerions le premier moyen en cette formule saisissante : Un oubli involontaire ou même une omission volontairement injuste n'est pas égale à une introduction frauduleuse. Nous n'aurions pas même à résumer le second moyen, car les droits du Tiers citoyen sont unanimement sauvegardés. Enfin nous ferions au besoin valoir ce moyen troisième : que la réponse des citoyens poursuivants, composée en *six*, qui est le caractère intéressé, dépasserait de beaucoup le sextuple de la longueur de l'article incriminé. — *Note de la Rédaction.*

Mon cher Péguy, j'ai lu avec beaucoup de plaisir la note que tu as mise ingénieusement sur la couverture du neuvième cahier, page troisième de cette couverture. Tu es bien l'autoritaire que nous avons toujours connu. Mais il serait équitable d'exercer ton autorité sur toi-même.

Il n'est pas étonnant que nous n'ayons vu personne le samedi saint. Tu avais annoncé à la troisième page de la couverture du septième cahier que par exception pendant les vacances de Pâques, du lundi 16 au samedi 28 avril inclus, il y aurait aussi administration le samedi. Or le samedi saint était le samedi 14. Les vacances de Pâques de ceux qui en avaient beaucoup allaient du lundi 9 au samedi 21. C'est ce que tu as voulu dire. Ce n'est pas ce que tu as dit. Mon camarade Justin Latour,

professeur de mathématiques dans les classes de lettres, me l'a fait remarquer à mon arrivée ici. Mon ami je plains les personnes exactes qui auront eu l'imprudence de venir te voir le samedi 28. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que j'avais fait de moi-même la rectification, ou plutôt qu'ayant commis l'erreur inverse de la tienne je lus comme il devait y avoir et non comme il y avait.

Dans ton cahier neuvième, page 32, il est question du samedi 21 juillet 1896. Or il suffit de consulter le calendrier perpétuel de l'almanach Hachette pour s'apercevoir qu'en 1896 le 21 juillet tombait un mardi et que le samedi était le 25. Lequel des deux doit-on lire ? A la même page, la ligne au-dessus, il y a un s à l'envers. Cela fait mauvais effet. On sent venir la négligence, et l'indifférence à la suite. Si c'est que tu es fatigué, soigne-toi, comme on dit. Sinon tâche d'avoir quelqu'un qui t'enseigne l'almanach.

Que faites-vous à Paris-sur-Seine ? Ici nous nous préparons tout doucement à la prochaine Saint-Barthélemy. Aussitôt que les cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois auront commencé à sonner, si mal que soit fait ton service de renseignements, quelque abonné passant sur les quais s'en apercevra bien et t'en informera. D'ailleurs ça se saura. Ça se sait toujours. Aussitôt que les cloches de Saint-Germain l'Auxerrois auront ainsi recommencé à sonner, préviens-nous, et nous verrons ce que nous aurons à faire.

Ton ami RENÉ LARDENOIS

Mon cher Péguy, ne penses-tu pas que les élections municipales, surtout les élections parisiennes, sont une sérieuse contribution de matière à ton *histoire* projetée

de la décomposition du dreyfusisme en France. Mais ce n'est pas une raison pour que tu ajournes les documents, les renseignements et les commentaires que tu nous dois sur ces élections jusqu'aux temps improbables où tu aborderas cette histoire. Quand nous parleras-tu des élections municipales ?

Que faites-vous à Paris ? A Castelréactionnaire nous nous préparons tout doucement à la prochaine Saint-Barthélemy. J'ai peur que le gouverneur de Bayonne et le gouverneur de Castelréactionnaire, que nous nommons actuellement des sous-préfets, ne répondent peu honorablement aux envoyés du roy, quand les émissaires débarqueront du train proclamant : Tuez-moi ces hérétiques. Ils sont tous payés pour livrer la France aux nations de la terre. — Si le gouverneur militaire et le gouverneur civil donnent leur assentiment aux proclamations des envoyés, que nous restera-t-il à tenter ? Toi qui es bien avec le Comité général, veux-tu lui demander là-dessus des instructions formelles.

CYPRIEN LANTIER

Mon cher Péguy nous nous sommes imaginé pendant l'affaire Dreyfus qu'il y avait enfin quelque chose de changé. Je ne suis pas bien sûr que nous n'ayons pas eu tort. Mais il me semble à nouveau qu'il y a quelque chose de changé. L'éminent professeur Abraham-Isaac, beau-frère du banquier Isaac-Jacob, celui qui enseigne si intelligemment l'histoire de la pathologie préhistorique à la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferred, qui m'avait naguère négligé quelque peu, a recommencé avant-hier à me donner la main. Son cousin

l'éminent docteur Cohen-Lévy, professeur de l'histoire du commerce à la Bourse du travail, a simultanément recommencé à me prêter le bonjour. A ce signe j'ai reconnu que les antisémites réussiraient à Paris. Cela n'a pas manqué.

Que faites-vous là-bas ? Ici nous nous préparons tout doucement à la Saint-Barthélemy. Voici ce que j'ai décidé pour moi-même et aucun général comité ne me fera changer d'avis.

Le 24 août au matin je prierai tous ceux de mes amis, tous ceux de mes camarades, et aussi tous ceux de mes adversaires et de mes ennemis qui sont juifs, et même les juifs qui me sont indifférents de vouloir bien se transporter, en masse, dans ma maison familiale, sise en campagne, à la Croix des Chaffauds. Excellente position militaire. Nous commanderons de là une route nationale, un chemin de grande communication, un chemin vicinal, un sentier fortement encaissé, la berge du canal, une écluse, et la grande bifurcation du chemin de fer des Pyrénées occidentales. Aussitôt que nous aurons fait connaissance, nous distribuerons les armes et nous ferons la reconnaissance du terrain. Comme officier de réserve — sous-lieutenant d'infanterie — j'ai chez moi un revolver d'ordonnance, modèle 1892, arme admirable, et un sabre éminemment français. Au plus fort de l'affaire j'ai acheté deux revolvers américains Smith et Wesson : ce sont de bien belles armes, étrangères, sans doute, mais qu'un noble usage fera, s'il est permis de parler ainsi, toutes françaises. Nous ne manquons point de cartouches. Nos hôtes apporteront leurs armes respectives. Enfin je me suis procuré à prix d'or, et par des amis communs, les meilleures

Winchester enlevées aux mémorables assiégés après une capitulation honorable. Nous taillerons des créneaux dans mes murs au dommage de mes tuiles et nous percerons des meurtrières au dommage des moellons. Nous ferons des épaulements derrière mes vieux abricotiers. Nous creuserons des tranchées-abris dans mes artichauts. Puis nous guetterons l'ennemi. Et si l'ennemi antisémitique tarde à nous attaquer, nous gagnerons du pain, nous enrichirons le service commun de nos subsistances par le bienheureux travail de la terre. Cela changera quelque peu mes hôtes. Et si l'ennemi antisémitique nous attaque, nous ferons la défense, ainsi qu'elle est prescrite ou recommandée au *service en campagne*, aussi longtemps que nous pourrons tenir. Et comme il plaît à Zeus hospitalier, je défendrai mes hôtes juifs jusqu'à la mort.

Nous lisons utilement au décret du 28 mai 1895, portant règlement sur le *service des armées en campagne* (1), huitième édition annotée et mise à jour :

Titre quatorze : du combat. — Chapitre premier : Considérations générales. — Article 128 : Le combat peut être offensif ou défensif, mais il a toujours pour but de briser par la force la volonté de l'ennemi et de lui imposer la nôtre. Seule l'offensive permet d'obtenir des résultats décisifs. La défensive passive est vouée à une défaite certaine ; elle est à rejeter absolument.

Tout combat est précédé de préliminaires destinés à orienter le commandement sans engager sa liberté d'action.

Tant que les avant-gardes seules sont en présence, le commandement doit rester libre de refuser le combat ou de l'engager.

---

(1) Paris. Henri-Charles Lavauzelle, éditeur militaire, 11, Place Saint-André des Arts (même maison à Limoges), 1898.

Nous serons forcés de négliger un peu ces préliminaires.

Une fois engagé, le combat présentera généralement trois phases principales : *la préparation, — l'action décisive, — l'achèvement,* — d'où résulte naturellement la répartition des forces, dont le principe peut se résumer ainsi :

Opposer à l'ennemi, sur tous les points où il montre des troupes, le minimum de forces nécessaires pour le contenir, l'immobiliser et l'user, en le tenant à tout instant sous la menace d'une crise décisive — c'est le combat de préparation.

Réserver une partie des forces pour produire un effort violent et concentré sur le point décisif — c'est l'acte principal de la lutte, l'attaque décisive.

Garder une réserve, tenue soigneusement à l'abri des émotions de la lutte, jusqu'à la solution définitive de l'affaire, pour compléter le succès ou limiter l'insuccès — c'est la poursuite à outrance ou le rétablissement de l'ordre.

Ces phases n'ont pas toujours la même importance relative : —

Nous serons sans doute forcés de simplifier un peu les pratiques cérémonieuses conseillées par la théorie ; mais, devenus par cette action militaire partisans de l'émulation, nous saurons opportunément nous rappeler que

toute troupe engagée doit aller au feu avec la conviction qu'elle contribuera plus que toutes les autres à la décision de l'affaire.

Nous nous conformerons à ces indications plus brèves :

La ligne de défense sur laquelle on veut attendre l'adversaire peut être renforcée par des travaux de campagne;

C'est bien ce que je disais.

mais on évitera de l'occuper avant d'avoir reconnu la direction de l'attaque.

Les flancs de cette ligne seront protégés par des échelons

la débordant en arrière, à moins qu'ils ne soient appuyés à des obstacles infranchissables.

Les phases de la lutte se dérouleront comme dans le combat offensif ; car si la défensive est destinée à attirer l'ennemi sur un terrain où l'on croit pouvoir lutter dans de bonnes conditions, elle doit, comme le combat offensif, avoir pour but de battre l'adversaire et, il y a lieu de le répéter, de briser par la force sa volonté.

Nous briserons ainsi par la force la volonté antisémitique. Mais de s'imaginer que je vais recommencer comme il y a deux ans, que je vais aller par les voies publiques donner quelques coups de canne assez inoffensifs et recevoir les coups d'innombrables massues, que je vais risquer mes reins, mes épaules et ma tête à l'écrasement mat des cannes plombées, que je vais en un mot m'exposer au dommage capital pour sauver les binocles accrochés à la devanture de M. Lévy-Keiser ou les chaussures étalées aux devantures de MM. Kahn, Lincoln et compagnie, ou pour garantir le coffre-fort de M. Arthur Mayer, non, mon ami, non, il faut renoncer à cette imagination. Les juifs sont des hommes comme nous. Ils sont des citoyens français comme nous. Nous devons, jusqu'à ce que mort s'ensuive, les garder contre l'injustice personnelle. Nous devons les garder aussi contre l'injustice réelle dans la limite restreinte où les biens de ce monde, possédés individuellement, sont un prolongement de la personne humaine. Au delà commencent les régions douteuses où nul père de famille ne doit s'aventurer. Tous les grands moyens de production et d'échange, possédés individuellement, ne valent pas la peau du vieux chrétien que je suis.

MARC MEUNIER

Mon cher Péguy, on sentait depuis plus d'un mois que ça recommençait. Tout y est : vous le savez mieux que moi, vous qui demeurez à Paris. Nous allons revoir les beaux jours. Les bourgeois et les socialistes réglementaires ne s'aviseront plus que les anarchistes accueillis dans leurs boutiques y font du tapage et nuisent à l'exercice de la marchandise. Au cas où les bandes antisémitiques recommenceraient, je ferai tout ce que je pourrai pour aller vous voir. Nous ne pouvons pas faire défaut à Zola, ni au colonel Picquart. Eux, au moins, ils ne sont pas lâches. Tu me tiendras au courant.

ÉDOUARD LAUBIER

Monsieur, — Vous avez vu certainement à l'Exposition *la Frise du Travail,* — porte monumentale. Si les reproductions que j'ai sont exactes, c'est une très belle œuvre. Il s'agirait de la faire copier par un scrupuleux et habile dessinateur. Je ne crois pas que l'on puisse utiliser la photographie, puisqu'il s'agit de surfaces courbes. On tirerait de ces dessins deux séries : un très grand format pour les Sociétés d'Enseignement populaire, qui les mettraient aux murs de leurs salles, — et un format plus petit dont les étudiants orneraient leurs chambres, qui leur rappellerait à tout instant ce que nous nommons avec Jaurès l'étrange solidarité du genre humain. Savez-vous si un tel projet conviendrait à l'*Union pour l'Action morale?*

MICHEL AUGÉ

Montpellier, 32, boulevard du Jeu de Paume.

Un professeur de l'enseignement secondaire, vieux républicain, m'écrit de Paris :

Mon cher ami, je ne suis, vous le savez, ni socialiste ni non socialiste. Je crois qu'une seule idée suffit à guider les âmes honnêtes, — et il y en a peu, — c'est l'idée de la Justice. Morale et politique, tout doit reposer sur cette notion. Ajoutez ce moyen : savoir, — autant qu'il est possible à l'homme de savoir. La science me paraît donc la seconde et la dernière donnée d'un problème qui ne sera jamais résolu.

Votre langage me semble un peu obscur : j'ai peur que vous n'ayez trop confiance dans des formules et dans des mots. Ce que je reproche au socialisme, c'est qu'il prétend devenir une religion. — Guesde, Lafargue et le père Vaillant me paraissent des pontifes, créateurs d'orthodoxie. J'ai assez des papes, toutes les doxies me soulèvent le cœur. Il n'y a pas de dogmes contre la conscience. Je ne veux croire, que ce que je crois.

Il me semble que ces gens-là sont profondément imprégnés de ce jésuitisme contre lequel, non seulement tout mon cœur, mais toute ma chair se hérisse. — Du discours de Lafargue suinte la frayeur d'être remplacé par les intellectuels dans les brancards de la *sedia gestatoria* de son beau-père.

Il ne sait pas combien la hiérarchie, dans l'Idée socialiste, qu'il défend avec tant d'âpreté, nous paraît misérable et basse; combien peu nous tenons à être des maîtres et des directeurs. Des hommes comme Duclaux sont trop pénétrés de la difficulté qu'il y a à connaître, pour demander autre chose que de redire, à ceux qui n'ont pas encore le bonheur de savoir, ce qu'ils ont pé-

niblement appris. Quant à diriger et à dominer, peu leur en chaut : mais ils prétendent vivre et penser librement. Bien à vous.

LE PROFESSEUR D'HISTOIRE,
à Paris, 811, rue Lecourbe.

Un instituteur des Côtes-du-Nord m'écrit :

Je lis vos cahiers avec beaucoup d'intérêt quand ils communiquent ou discutent les discours des chefs du parti ou des groupes socialistes, ou quand ils publient les opinions des sommités socialistes de tous pays sur la justice universelle et sur les droits et devoirs du socialisme.

Je ne comprends toujours pas les divergences d'idées qui éclatent entre les divers groupements du Parti, et encore moins les discussions qui en résultent.

Sont-ce là des subtilités qui échappent aux vulgaires humains ? ou des contestations sérieuses entre des chefs plus ou moins jaloux les uns des autres et plus ou moins intrigants ? mais intrigants égoïstes cherchant avant tout à faire leur beurre au nom et à l'abri du prolétariat ? — Qu'on les dénonce alors à la vindicte publique et qu'on les chasse du troupeau. —

Cet instituteur continue :

Mais il est aussi très possible de se tromper de bonne foi sur les moyens que les socialistes doivent employer pour arriver à transformer la société actuelle le plus promptement possible. Alors pourquoi tant de suspicions et de coups d'épingle de part et d'autre, lorsqu'il faudrait concilier toutes les bonnes volontés, cultiver toutes les aspirations, intellectuelles ou non, vers un avenir meilleur. Est-ce que le socialisme va tolérer chez lui des subtilités de casuistes et

des discussions interminables sur des mots et sur des définitions ? Est-ce là de l'action ? A-t-on besoin de définir la lumière pour l'aimer ? Le socialisme a-t-il donc besoin de tant de formules pour vivre et se développer ? lui qui est la synthèse de la vérité, de la justice, de l'amour et du travail — du travail honoré, désiré comme étant la meilleure conception humaine, un bonheur, une joie, — et non tel qu'il était jadis et est encore aujourd'hui pour beaucoup, tel que l'a fait le christianisme, tel que l'a conçu l'aristocratie : une honte, une souffrance, une marque d'infériorité, une punition infligée par un Dieu vengeur, plein de colère, au pauvre bougre qui aima le premier et à tous ses descendants.

Et les socialistes révolutionnaires, qui veulent au plus vite s'emparer des pouvoirs publics par la force, sont-ils moins raisonnables que les socialistes temporisateurs qui rêvent de conversions générales et qui attendent que le bourgeois leur fasse le sacrifice de tous ses privilèges ? Quel enfantillage que cet espoir ! — Le socialisme a le droit, le devoir d'être le gouvernement le plus tôt possible, car seul il pourra, il voudra donner aux masses du peuple, ce que la société actuelle ne lui délivrera jamais : l'instruction.

— Non pas l'instruction primaire qui consiste à ne rien savoir et à faire des pédants, des chauvins, mais l'instruction à profusion, jusqu'à vingt ans, vingt-cinq, trente ans, plus qu'aucun bourgeois ne rêve de donner à son fils — suppression des casernes, des geôles, des désirs de désespérés par le pouvoir qu'aura chacun de tout posséder. — Et les frontières s'évanouiront d'elles-mêmes, car les vagues agglomérations nationalistes communiqueront, se fusionneront, et il n'y aura plus que des hommes. — Est-ce une honte que de n'être pas Français, ou Prussien, ou Chinois ? non, mais c'en est une que de ne pas être homme.

L'État socialiste aurait-il moins le droit de forcer à la culture intellectuelle, que tous les États passés et présents, qui n'ont maintenu l'ignorance que par la force brutale ? — L'État bourgeois prépare-t-il mieux le peuple à l'avènement du collectivisme que ne le préparerait l'État socialiste à son acceptation par la raison ? Je ne le crois pas.

Je ne connais ni Guesde, ni Lafargue, ni France, ni Millerand, ni Jaurès, ni personne ; je ne connais pas leurs idées sur le socialisme et les moyens d'action ; je n'attaque ni ne défends personne. — Mais je pense que tout ce qui n'est pas droit, simple et franc comme la vérité, la justice, la liberté, n'est pas socialiste. Je réprouve toute scolastique, ainsi que je réprouve tout le fatras de nos lois actuelles où ceux même qui les font et les étudient à fond s'égarent. — Elles ne sont d'ailleurs faites qu'au profit des propriétaires. Le collectivisme supprimant toute propriété individuelle n'aura qu'à les annuler et les contestations cesseront. Le socialisme simplifiera tout.

Je crois que vous faites vos cahiers pour intéresser aux questions sociales la quantité des intellectuels rétrogrades et apathiques — cela revient au même — qui se confinent dans une fonction unique ou dans des devoirs exclusivement professionnels. Je communique vos cahiers à mes collègues et amis. — Ce que je ne conçois pas, et ce qui m'attriste, c'est que les trois quarts des intellectuels, des professeurs et maîtres de l'enseignement, pensent plus à tirer de leur intelligence un profit immédiat et égoïstement personnel, que de s'en servir pour aider à l'instruction, au bonheur des masses exploitées. — Par intérêt, par peur, ils se dispensent d'enseigner les idées généreuses du socialisme, comme c'est pour leur intérêt pécunier qu'ils donnent des leçons payantes à ceux-là seuls qui peuvent les payer. Il est donc certain que si le Prolétariat attend que les intellectuels fassent la révolution sociale tant désirée, il aura le temps de peiner et de gémir. — Est-ce à dire que tout le corps enseignant, tous les ouvriers de la pensée soient réactionnaires. — Non ; mais les jeunes, les célibataires pensent plutôt à jouir, et les chargés de famille à la fournir de pain. Les ouvriers de l'esprit s'éveilleront-ils sous l'active propagande qui rayonne sur toute la France et le monde civilisé ? Il faut l'espérer.

Mais les socialistes révolutionnaires ont bien le droit de suspecter la masse des intellectuels, ou du moins d'en douter. Que les hommes de bonne foi se groupent sans distinction entre intellectuels et non intellectuels et qu'ils fassent la révolution sociale sans ou malgré les autres.

Un instituteur breton écrivait récemment au citoyen Émile Boivin, secrétaire des *Journaux pour tous* :

J'ai reçu tous vos envois et je voulais vous remercier particulièrement et remercier en particulier les personnes et les œuvres à qui je les dois. Mais j'ai pensé que toutes ces œuvres étaient les enfants du parti socialiste, et que le parti socialiste tient moins aux remerciements des citoyens qu'à leur activité. — —

Quelle force ce serait pour le socialisme que d'avoir acquis le dévouement plus ou moins éclairé de tous les membres du corps enseignant ! — Il faut précipiter l'avènement du socialisme au pouvoir en le faisant connaître, comprendre et aimer. — La propagande suffira à cette tâche si elle est faite par des hommes d'une vie irréprochable. Elle sera peut-être longue, car tous les esprits ne sont pas encore préparés à recevoir la semence d'une justice intégrale et d'une charité universelle. Il faudra détruire les superstitions et les idées préconçues, apprendre à penser, à comparer, à juger : ce sera notre travail à nous maîtres d'école, et aux professeurs. Malheureusement, quantité de ceux qui enseignent, même au nom de l'État républicain, sont encore imbus de préjugés superstitieux, rient quand on leur parle de la collectivité, s'effraient même.

Ils sont tous plus à plaindre qu'à blâmer, surtout ceux qui ont cherché ou rêvé une carrière brillante ou qui l'ont espérée là où il ne peut encore y avoir qu'une mission ardue et ingrate. Et c'est encore une raison pour les protéger contre le découragement et la rancœur où ils peuvent tomber si on les abandonne dans leur isolement au milieu de populations qui ne leur sont pas toujours sympathiques.

Je vous donnerai plus loin l'adresse de quelques-uns de mes collègues que j'ai vus pendant les vacances de Pâques et qui ne demandent pas mieux que de collaborer à l'œuvre des *Journaux pour tous*. Ils seront des auxiliaires dont l'influence sera limitée, mais dévoués. — J'ajouterai la liste de quelques conseillers municipaux de ma commune et d'une commune voisine. Ce sont de braves cultivateurs, qui aiment

la République et la servent de leur mieux, mais qui pèchent souvent par ignorance et dont les actes sont généralement en contradiction avec les principes de justice et de liberté républicaine. Ainsi, dans la commune de Plouédec, sur 23 conseillers municipaux, 19 républicains ont passé au premier tour, et les 4 qui restaient de la même liste ont passé au second tour avec 320 voix en moyenne contre 15 voix à la réaction. Eh bien ! quelques-uns de ceux qui crient *Vive la République!* confient l'éducation de leurs petites filles aux sœurs chrétiennes, alors qu'ils ont à leur service trois écoles publiques et laïques de filles.

N'empêchent que nos élections ont considérablement réussi, puisque la question de principe a été posée, que toute la liste républicaine a été élue, et que les cinq réactionnaires, — correspondants des *Croix*, — qui faisaient encore partie de l'ancien conseil sont éliminés du nouveau, quoique étant plus instruits que n'importe lequel des derniers élus ou réélus. L'un d'eux a été maire de la commune pendant deux ou trois périodes et a obtenu 150 voix sur 490 votants et 1,200 inscrits. Constatez que les abstentions ne sont dues qu'à l'absence des électeurs marins, pour la plupart actuellement en Islande. (1)

Mon cher Péguy, tu as passé par l'Exposition, ou du moins tu as des amis qui ont le temps d'y aller. Je te demande un renseignement sans importance : Le panorama Marchand que nos amis recommandent si véhémentement et si justement à l'indignation des bons citoyens est-il bien le même que ce Panorama Marchand que nos journaux recommandent si chaleureusement à l'admira-

---

(1) Nous n'entendons pas donner cet instituteur comme un instituteur moyen. Le découragement, dit-il, m'avait pris à vingt-quatre ans, et j'ai été passer quatre années dans le commerce de la librairie à Paris. Puis, en 1898, une circulaire ministérielle m'a rappelé dans l'enseignement. — Le commerce de la librairie a des grâces particulières.

tion et à la visitation des foules. Ou bien y a-t-il deux panoramas Marchand :

a) un panorama Marchand vraiment odieux parce qu'il nous rappelle toutes les atrocités des guerres coloniales, de nos guerres coloniales. Sur ce panorama, parfois enguirlandé de têtes coupées, s'exerceraient les indignations socialistes et révolutionnaires de nos amis et de nos camarades les rédacteurs, en particulier du citoyen Gérault-Richard et de M. Urbain Gohier ;

b) un panorama Marchand non seulement inoffensif, mais agréable, bon enfant, amusant et passionnant qui ne nous rappellerait plus que les gloires victorieuses et les victoires glorieuses. Gloire et victoire ! Victoire et gloire ! Voyage glorieux. Expédition glorieuse. Exploration. Atlantique et Océan Indien. Je lis en effet dans *l'Aurore* du dimanche 3 juin, au beau milieu de la première page, au milieu des *Échos et Nouvelles,* cette annonce :

PANORAMA MARCHAND

Le public va d'emblée à ce qui l'intéresse et l'amuse. Il ne faut pas chercher d'autre cause au succès toujours croissant du *Panorama Marchand,* où l'on voit revivre de si saisissante façon les épisodes de la mission Congo-Nil. Quant à *Venise à Paris,* c'est par la merveilleuse reconstitution de son féerique décor qu'elle triomphe.

.Et j'avais lu dans *la Petite République* du dimanche 13 mai, sous la rubrique : *à l'Exposition,* cette annonce :

Au panorama Marchand

Le panorama dans lequel le peintre Castellani a reproduit des scènes de la vie africaine attire toujours au Trocadéro de nombreux visiteurs désireux de se rendre compte comment les officiers colo-

nisent et civilisent. C'est une scène de mœurs, une leçon de choses rendue avec une vie, un coloris, une vigueur donnant l'impression de la réalité.

Sur ce deuxième et dernier panorama Marchand, différent du premier, s'exercerait l'inventive économie de nos camarades, les administrateurs économes.

S'il en est ainsi, monsieur, si les deux panoramas ne sont pas le même, c'est bien.

Sinon, je suis moins étonné que le nationalisme et le militarisme nous mangent comme ils font.

J'étais moins embarrassé pour le panorama de Madagascar. Quand j'ai lu dans *la Petite République* datée du lundi 7 mai, paraissant par conséquent le matin des élections, premier tour, toujours sous la rubrique : *à l'Exposition :*

Panorama de Madagascar

Hier, à deux heures, inauguration, avec le plus grand succès, du Panorama de Madagascar, au Trocadéro, sous la présidence de M. Decrais, ministre des colonies, assisté de MM. Galliéni et Charles Roux.

M. Louis Tinayre, auteur du Panorama, donnait lui-même la description de ses différents tableaux qui ont obtenu un vif succès.

Le Panorama sera ouvert au public dès aujourd'hui dimanche ; nul doute que la foule ne se presse devant cette œuvre très intéressante qui retrace les principaux événements de cette campagne de civilisation sanglante.

si bête que je sois, je n'ai nullement hésité à m'apercevoir que c'était bien là, exécutée à peine habilement, l'annonce offensive, beaucoup plus fructueuse que la fade annonce louangeuse. Heureuse combinaison qui permet d'attirer du peuple à un spectacle immonde en sauvant l'honneur quotidien.

Quand je dis que ce spectacle est immonde, ce n'est pas que je l'aie vu, puisque je réside à cent cinquante

lieues de votre Exposition. Mais on sait d'avance que c'est immonde.

Au moment où je t'envoie, je reçois *l'Écho de la Semaine,* revue qui nous est chère pour beaucoup de raisons. C'est le numéro du 3 juin. J'ai la douleur d'y trouver « quelques-uns des dioramas qui accompagnent le panorama si intéressant que M. Louis TINAYRE a peint et qui trouve un si grand succès près des visiteurs de l'Exposition ». Cinq reproductions : batailles et morts; je ne sais quelle dangereuse poétisation d'une épouvantable campagne ; et une *exécution des Sakalaves* à soulever le cœur.

A propos de *l'Aurore,* toi qui es à Paris, es-tu assuré que tu suis bien, que tu entends bien, que tu possèdes bien l'action d'Urbain Gohier. Moi je n'y entends plus rien. Fait-il de la provocation sincère ou de la provocation littéraire? Distingue-t-il bien de la vérité polémique, laquelle n'est pas de la vérité, la vérité historique, laquelle est la vérité? N'est-il pas conduit quelquefois par ses métaphores et par ses comparaisons. N'est-il pas séduit quelquefois par l'activité de la phrase. Ne confond-il pas souvent les plans d'expression, qui ne sont pas moins importants en littérature que les plans de conscience en psychologie? Quand il dit que M. Waldeck-Rousseau est l'avocat du pape, ou l'avocat d'Eiffel, c'est vrai, mais d'une vérité un peu moins essentielle que celle par laquelle M. le général Mercier est le bourreau, l'assassin de six mille et un hommes. L'honorable M. Waldeck-Rousseau n'est pas uniment, uniquement l'avocat du pape et l'avocat d'Eiffel. J'ai peur qu'il n'y ait là quelque effet de littérature. L'auteur serait-il dupe lui-même, en vérité, de la fausse méthode qui consiste à

entasser dans un plateau toutes les faiblesses au moins d'un ministère, sans jamais présenter les éléments de la défense. M. Urbain Gohier ne sait-il plus que présenter l'accusation toujours et ne présenter jamais la défense est le caractère essentiel de l'antidreyfusard. Quand on dit que M. Waldeck-Rousseau trahit du matin au soir la République, on entend ce mot redoutable de trahison en un sens un peu particulier, assez différent de celui où nous avons dit pendant trois ans que M. Méline et M. Hanotaux trahissaient la République et la France. Comment veut-on que le bon peuple s'y reconnaisse. M. Urbain Gohier serait simplement loyal s'il mettait un lexique et des notes à ses articles. Étant donnée la situation récente et présente, M. Urbain Gohier ne me semble pas moins éloigné de la vérité dans le sens de l'excessive sévérité patronale que Jaurès n'en est éloigné dans le sens de l'indulgence. Zola et Francis de Pressensé ont tenu la droite vérité, avec leur entourage habituel toujours diminué.

M. Gohier dit qu'il est fatigué. Qu'il se repose. Il a combattu assez animeusement depuis le commencement pour avoir et droit à quelque repos et besoin de quelque repos.

Ton JEAN TERRIER

Par télégramme réponse à Marc Meunier

Plaisanteries antisémitiques militaires déplacées tout à fait insupportables. Lettre suit.

CHARLES PÉGUY

LES PETITS TEIGNEUX

Sans renoncer à l'intention que nous avons de présenter plus tard à nos lecteurs les documents et les renseignements que nous aurons recueillis sur le Parti Ouvrier Français et sur son histoire contemporaine et récente, il nous semble que nous pouvons donner dès à présent quelques documents qui forment un petit ensemble :

Le Socialiste du 11 mars 1900 publiait cet article en première place :

LES UNIVERSITÉS POPULAIRES

Il pousse des universités populaires depuis quelque huit à dix semaines : bientôt tous les arrondissements de Paris seront dotés d'une ou plusieurs universités; les bourgeois, toujours anarchistes, en fondent chacun selon sa jugeote autonome. Leur nombre est déjà si considérable, qu'ainsi que les figurants des cirques, on est obligé de faire circuler, des uns aux autres, le même personnel décoratif et enseignant. Le plan d'études? mais il n'y en a pas; on débute par des représentations accompagnées de discours philanthropiques, de récitations, de chants, de musique et par une ou deux séances de science amusante, que donnent des savants pour de vrai; puis arrivent les farceurs, les moralistes plus ou moins jeunes, les littérateurs sans lecteurs, les aspirants à la politique, qui ont besoin de se faire connaître et d'apprendre à parler en public.

Jaurès est dans l'enthousiasme; il est toujours enthousiasmé de ce que font les philanthropes. Il me prend à partie dans *la Petite République*, sans me nommer, parce que dans une conférence au Groupe des étudiants collectivistes, sur *le Socialisme et les Intellectuels*, je m'étais

permis de ne pas prendre au sérieux cette dernière marotte de la bourgeoisie libérale. « On me dit, écrit Jaurès, qu'il y a des socialistes qui voient encore un calcul machiavélique de la bourgeoisie et un piège pour les travailleurs dans les universités populaires. ....Pour nous, quelles que soient les interprétations venimeuses, nous sommes absolument résolus à continuer l'œuvre d'émancipation intellectuelle, qui est la condition de la Révolution. » (1)

Que voulez-vous, Jaurès, les marxistes ont le cerveau mal fait; ou, du moins, différemment organisé que le vôtre : les œuvres des philanthropes ne leur disent rien de bon. Ils croient que ces messieurs aimeraient à voir les ouvriers se désintéresser de l'étude du socialisme, qui est la véritable et la seule préparation intellectuelle à la Révolution, pour s'occuper de questions scientifiques qu'ils n'ont ni le temps, ni les moyens d'approfondir, pour s'avachir avec la littérature décadente de cette seconde moitié du siècle et pour s'empoisonner avec la morale et l'économie bourgeoises. Mais les universités populaires flamberont comme feu de paille, tôt allumé, tôt éteint.

Un ouvrier qui a appartenu successivement à notre organisation et à celle des blanquistes, est venu, il y a trois semaines, me demander nos brochures et nos publications pour la bibliothèque d'une université populaire, dont il est un des fondateurs. Ce citoyen, très au courant des théories marxistes, et resté de cœur et d'intelligence avec nous, malgré son retrait de la vie politique active, me parla du profond étonnement des bourgeois avec qui il venait en contact, quand ils rencontraient des ouvriers raisonnant sur les questions sociales et rétorquant leurs arguments : on dirait qu'ils se croient d'une autre espèce, et qu'ils pensent que les ouvriers sont des brutes à face humaine, privés « du bien de l'intelligence », selon le mot de Dante. Il me parla aussi de la méfiance, mêlée de crainte, qu'ils avaient pour Vaillant, Guesde et les militants marxistes;

(1) Il suffit de se reporter à la page 21 et à la page 22 du sixième cahier pour s'apercevoir que la citation de Lafargue est incomplète et, en un sens, inexacte.

elle était si éveillée que, pour ne pas les effaroucher, il ne soutenait pas de leur autorité les idées qu'il défendait contre eux. Ce socialiste, qui se plaignait amèrement des bêtises d'avant 1848, que les conférenciers débitaient sur Lamennais, la morale et autres sujets d'intérêt aussi palpitant et qui venait chercher nos publications socialistes comme un contre-poison, n'a pas osé demander ni à Guesde, ni à Vaillant, ni à moi, d'aller faire une conférence dans son université populaire. Nous ferions déguerpir les philanthropes.

Le socialisme, non émasculé par les intellectuels et les intégralistes, est banni des universités populaires.

Que les bourgeois qui s'intéressent aux universités populaires en aient conscience ou non, ce mouvement est un essai de captation intellectuelle de la classe ouvrière, et une tentative pour donner à l'idéologie bourgeoise une nouvelle prise sur le cerveau ouvrier.

M. Anatole France est philosophiquement une des têtes les plus émancipées de la bourgeoisie, et son esprit est généreux, ainsi que l'a prouvé sa noble et courageuse conduite dans l'affaire Dreyfus; cependant, dans son discours inaugural de l'université des premier et deuxième arrondissements, que reproduit *la Petite République* (1), il donne la vieille balançoire de la libre pensée bourgeoise comme un instrument d'émancipation :

« Si l'on réfléchit, dit-il, sur les misères qui, depuis l'âge des cavernes jusqu'à nos jours encore barbares, ont accablé la malheureuse humanité, on en trouve presque toujours la cause dans une fausse interprétation des phénomènes de la nature et dans quelques-unes de ces doctrines théologiques qui donnent de l'univers une explication atroce et stupide. Une mauvaise physique produit une mauvaise morale, et c'est assez pour que, durant des siècles, des générations humaines naissent et meurent dans un abîme de souffrances et de désolation. »

---

(1) Nous avons reproduit cette allocution au sixième cahier, page 17. La citation du citoyen Lafargue est exacte, sauf en ce qu'il a mis *quelques-unes* au lieu de *quelqu'une*.

Depuis un siècle, les sciences, dont le développement n'a rien de comparable dans l'histoire, ont renouvelé la conception du monde, et cependant c'est la morale que formulaient Socrate et Platon, aux débuts de l'ère de la propriété individuelle et de la démocratie bourgeoise, qui règne encore, et ce sont les intellectuels, nourris de la moelle de la science moderne, qui sont les soutiens de l'oppression capitaliste.

M. Anatole France est un philosophe de cabinet qui n'est jamais descendu dans l'arène de la lutte de classes et qui ne s'est jamais préoccupé de rechercher les moteurs réels des sociétés humaines; on s'explique donc pourquoi il attribue à des doctrines théologiques les souffrances et les dégradations qui blessent son esprit et révoltent son cœur; mais, dût Jaurès m'accuser d'*interprétations venimeuses*, je me vois forcé de déclarer à M. Anatole France que là n'est pas la cause du mal et que tant que la propriété individuelle subsistera, les intellectuels, qu'ils appartiennent au clergé, à la philosophie, à la littérature, à la science ou à la politique, continueront à fabriquer des systèmes de morale, de philosophie et de politique pour cacher aux opprimés la cause véritable de leurs misères; et les universités populaires sont une tentative pour les détourner de sa recherche: ce n'est pas la première.

Il y a quelques années, quand le socialisme commençait à s'emparer des masses ouvrières, le clergé crut qu'en le falsifiant, il lui servirait d'instrument pour reconquérir sur le populaire son antique influence : le pape écrivit sa fameuse encyclique; des curés et des évêques de Belgique et du département du Nord s'occupèrent de fixer le *salaire normal* que les patrons catholiques devaient payer; ils trouvèrent que 25 francs par semaine devait être le *salaire minimum* d'une famille de cinq membres, dont trois travailleraient; les évêques lancèrent dans les réunions publiques les abbés faméliques. Le socialisme chrétien fit fiasco.

Alors intervinrent les philanthropes de l'économie politique et de l'Académie des sciences morales et politiques, ayant à leur tête M. Anatole Leroy-Beaulieu : ils voulurent s'assurer les jeunes intellectuels des écoles afin de les con-

vertir en missionnaires allant prêcher la fondation des cités ouvrières et d'autres œuvres philanthropiques semblables ; ils ne devaient pas promettre le paradis, mais de bons revenus, cinq pour cent au lieu de trois.

Les philanthropes du cinq pour cent ayant échoué, les philanthropes de la Justice, de l'Art et de la Science se présentent avec leur orviétan et leur onguent chloroformisé.

L'ouvrier mal nourri, que dix et onze heures d'atelier épuisent, ne peut avoir qu'une très petite somme d'énergie de reste pour organiser des syndicats, des coopératives, des groupes politiques et socialistes ; rien donc ne serait plus profitable à la classe capitaliste que d'entraîner les militants des syndicats et des organisations socialistes à absorber ce faible résidu d'énergie intellectuelle dans des études scientifiques, littéraires et autres.

Il n'y a qu'une science que les travailleurs doivent acquérir, même en se serrant le ventre, même en prenant sur leur sommeil, c'est le socialisme, la seule science dont l'application supprimera leurs misères et leurs souffrances et ouvrira les portes d'un monde où tous les êtres humains pourront librement développer leurs facultés physiques et intellectuelles.

PAUL LAFARGUE

Dans *la Coopération des idées* (1) du samedi 7 avril suivant, M. G. Deherme publiait cet article :

Le Correspondant et _le Socialiste_ contre l'Université populaire

M. H. Delorme signe, dans *le Correspondant* du 10 mars, une fielleuse chronique sur *la Coopération des idées :*

En prenant la précaution de ne pas m'insulter person-

(1) *La Coopération des idées,* journal populaire d'éducation et d'action sociales, Palais du Peuple, Théâtre Populaire, Universités Populaires, Bourses du Travail, Coopératives, Syndicats, Sociétés de Secours Mutuels, donnait précisément le samedi 7 avril 1900 le numéro 1 de sa cinquième année en nouveau format. Elle paraît à

nellement, — ce qu'il me plaît au contraire de considérer comme une injure, — ce larbin à gage des jésuites, espérait sans doute que je laisserais passer ses saletés et ses mensonges.

Sans doute il avait le droit, si réactionnaire sincère et catholique convaincu, de dire sa pensée — sévèrement même — sur notre œuvre d'émancipation populaire ; mais il n'avait pas le droit de mentir à tant la page et de calomnier ce que son âme obscure d'écornifleur de sacristie ne saurait comprendre.

Ce qui fait la force, la vitalité de notre *Coopération des Idées*, c'est qu'elle s'est fondée en dehors des partis, qu'elle se maintient résolument au-dessus d'eux, et qu'elle marche en toute liberté vers la justice, son idéal.

Si les plumitifs pouvaient la montrer inféodée, au service d'une coterie, des passions du moment, ce serait la diminuer et la dissoudre. Et l'on pourrait prolonger encore quelque temps la période actuelle d'exploitation, de chantage, de haute noce et de basses pratiques, qui est toute l'existence de cette espèce.

Mais les faits sont là. Nos programmes mensuels de conférences sont là. Nos écrits sont là. Nos actes disent clairement nos intentions claires.

Qu'à cela ne tienne. Tout le monde ne peut en avoir connaissance. Et M. Delorme s'est dit : « Nos vieilles crapules de commanditaires nous en sauront gré et nos bons nigauds d'abonnés n'y verront goutte, allons-y ! »

Ce mot historique était de circonstance : Il évoquait les trucs qu'il fallait.

M. Delorme *sait* que *la Coopération des Idées* a sept années d'existence, mais il dira qu'elle est née de l'affaire

---

présent le samedi en un format de petit journal et se vend cinq centimes. Rédaction et administration à Paris, 157, faubourg Saint-Antoine. — Abonnement : un an, trois francs.

Nous rappelons que *le Socialiste*, Organe Central du Parti Ouvrier Français, a sa rédaction et son administration à Paris, 5, rue Rodier. Administrateur-délégué : Jean-Bertrand. Abonnement pour un an : six francs. *Le Socialiste* est dans sa seizième année. Format d'un très petit journal. Paraît le dimanche.

Dreyfus, et il le prouvera, ce qui est mieux, en mentant, en tronquant des textes. Ce sont les procédés ordinaires — faciles pour de telles consciences — de ses amis, et il s'y tient.

Il citera les noms des conférenciers juifs et protestants, et il *oubliera* les autres. Il dira que M. Sabatier, doyen de la Faculté de théologie protestante, que je n'ai jamais vu, qui n'a jamais fait partie de *la Coopération des Idées*, en est un des fondateurs.

Il écrira : « Un aveu, surpris à son fondateur, nous laissait entrevoir la cause efficiente de ce mouvement : « L'Affaire » Dreyfus a montré à beaucoup de personnes la nécessité » urgente d'entreprendre l'éducation populaire. »

Cette phrase est bien de moi ; mais j'ajoutais ceci que M. Delorme *omet* de citer et qui complète le sens que j'entendais donner : « C'est peut-être ce qui a facilité notre tâche, mais cela ne l'a *pas créée*, — et cela ne la *limite point*. »

C'est donc que notre action est vraiment ce qu'elle dit et veut être, puisqu'on n'y peut contredire qu'en dénaturant la vérité.

* * *

Les mots ne changent point les choses. Le même esprit implique nécessairement les mêmes procédés tortueux et mesquins. Les guesdistes, plus dupes des mots, sont peut-être plus sincères : mais là n'est pas la question. Pour la même raison, ils ne peuvent accepter l'éducation populaire, la lumière qu'elle fait, et l'action énergique qu'elle détermine pour la réalisation immédiate d'une société meilleure.

M. Paul Lafargue, qui nous sera toujours très utile, écrit ceci contre les Universités Populaires, dans *le Socialiste* du 11 mars : « Le socialisme, non émasculé par les intellectuels et les intégralistes, est banni des Universités Populaires. »

Il dit encore : « On n'a pas osé demander, ni à Guesde, ni à Vaillant, ni à moi, d'aller y faire une conférence. Nous ferions déguerpir les philanthropes. » M. Lafargue s'est trompé.

Nous avons osé. Aussitôt lu son article, je lui ai écrit pour

l'inviter à venir exposer ses idées, toutes ses idées, ainsi que MM. Guesde et Vaillant. Et ce sont eux qui n'ont pas osé ! — On ne m'a pas répondu. (1)

Ainsi, ce n'était qu'une *tactique* de M. Paul Lafargue — nous nous y habituerons — pour combattre comme il peut ce qui le gêne : comme il dit, « l'anarchie bourgeoise », la « jugeote autonome », — entendons bien : l'esprit de libre examen que son coreligionnaire du *Correspondant* réprouve comme lui, et pour la même raison de despotisme intellectuel.

G. Deherme

Le Temps du jeudi 12 avril publiait sous la rubrique : *Au jour le jour,* et sous le titre : *Le projet de loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats et les socialistes,* l'article suivant que nous reproduisons pour mémoire et en lui en laissant toute la responsabilité (2), n'ayant pu assister en personne à l'entretien ici rapporté :

Nous avons publié dernièrement l'opinion de quelques intéressés sur le projet de loi Waldeck-Rousseau, accordant aux syndicats la personnalité civile. Notre enquête n'a révélé que les sentiments des militants de la cause syndicale, et nous avons trouvé parmi eux une majorité hostile au projet. Cela n'implique nullement que la plupart des syndicats repoussent les libertés que M. Waldeck-Rousseau veut leur accorder, car s'il y a, à la Bourse du travail, cent syndicats à tendances socialistes, qui agissent beaucoup,

---

(1) A peu près de même on avait offert à M. Lafargue d'exposer le socialisme au Collège libre des Sciences Sociales. Il refusa.

(2) Cependant nous avons demandé à quelqu'un qui connaît bien Guesde ce que l'on pouvait penser de cette interview. Le démenti de Guesde, nous répondit-il, n'en est pas un. Et il y a là des *mots de Guesde* que l'on ne pourrait fabriquer. Guesde est un caractère et ce qu'il dit porte sa marque. Je le vois disant d'une voix aigre, et coupant d'un geste ingrat : Les Universités Populaires, elles sont aussi importantes que l'œuvre des petits teigneux — *les petits teigneux*, avec un froncement des narines méprisantes.

soutiennent les grèves, discutent les projets de loi, il en est deux cents qui vivent paisiblement, d'une vie calme, tranquille, un peu égoïste même, dans les locaux généreusement mis à leur disposition par la ville de Paris.

Mais la constatation que les zélateurs de la lutte de classe sont adversaires du projet du gouvernement nous a induit à recueillir l'avis en la matière des docteurs du socialisme, autrement dit des chefs d'écoles socialistes.

L'opinion de M. Jaurès nous était connue. Le leader des socialistes indépendants, en plusieurs articles parus dans *la Petite République*, s'est montré un partisan résolu du projet Waldeck-Rousseau.

Les exploités s'aperçoivent de plus en plus, a-t-il écrit, que, s'il est nécessaire d'affirmer et de propager l'idéal souverain d'expropriation et de communisme, il ne suffit pas de prononcer des formules générales pour abolir la société capitaliste; il faut encore accroître si bien, dans cette société même, la force et l'action du prolétariat, que le pouvoir lui devienne enfin accessible. Il y a des distances sociales où les coups ne portent même pas; et quand l'abîme qui sépare la puissance capitaliste de la faiblesse ouvrière est presque démesuré, les vaines menaces et les vaines prophéties lancées d'un bord à l'autre tombent dans le vide.

Il y aura donc nécessairement une période d'organisation économique et de croissance juridique du prolétariat qui précédera l'entière réalisation socialiste. Or, le syndicat ouvrier est l'instrument décisif de progrès et d'action de la classe ouvrière dans cette période préparatoire où il semble, à bien des symptômes, que nous entrions.

Et, passant à l'étude des dispositions critiquées par la Fédération des Bourses du travail, M. Jaurès explique pour-

quoi, à son avis, le nouveau projet doit accroître la puissance syndicale. Même si la capacité commerciale devait être dangereuse, dit-il, il serait plus dangereux encore de la refuser, car « la classe ouvrière proclamerait ainsi elle-même qu'elle a besoin d'être sous la tutelle des prohibitions bourgeoises... D'ailleurs, quelqu'un peut-il décider d'avance qu'il sera toujours mauvais aux syndicats ouvriers de se constituer en sociétés commerciales? » Il approuve ensuite sans réserve « l'article qui permet au syndicat ouvrier de contracter au nom de ses membres, en lui permettant de défendre en justice ce contrat collectif ». M. Jaurès voit même dans cette disposition un acheminement au syndicat obligatoire : « Ainsi se prépare peu à peu, dit-il, le droit nouveau qui substituera, à l'action isolée et dispersée des ouvriers, l'action d'ensemble de la classe ouvrière. » Le droit qu'aura le syndicat ouvrier de mettre en interdit un patron qui n'applique pas, après les avoir acceptées, les conditions du travail fixées par le syndicat, remplit d'aise l'ancien député de Carmaux : « Légaliser la mise en interdit, c'est donc obliger, si l'on veut être logique, à légaliser l'action du syndicat contre les non-syndiqués. On sera forcément conduit de l'un à l'autre. » Ainsi prédit M. Jaurès.

En somme, il se félicite du projet de loi et le salue comme une première étape dans la voie socialiste.

Que pense à ce sujet M. Jules Guesde, le collaborateur de Karl Marx dans l'élaboration du programme collectiviste et le chef incontesté du « parti ouvrier français » ou guesdiste, qui, fondé par lui il y a vingt-cinq ans, a recueilli aux dernières élections législatives 330,753 voix?

Nous sommes allé lui demander son opinion.

M. Jules Guesde occupe, dans le fond de Montrouge, un modeste appartement au cinquième étage. Il souffre depuis deux mois d'une cruelle maladie qui le tient étendu sur sa chaise longue. M. Zévaès, député de l'Isère, et deux autres jeunes hommes sont auprès de lui.

Tous les jours, en effet, ses disciples vont tenir compagnie au « maître », faire sa correspondance, écrire sous sa dictée, prendre ses ordres pour l'action, car cet homme au-

toritaire est chéri de son parti. Ce parti, admirablement discipliné, a d'ailleurs quelque chose de familial. Contrairement à ce qui existe dans certaines autres sectes socialistes, on y vénère les hommes intelligents de la famille autant qu'on déteste ceux des écoles voisines. Les sentiments de la plus pure solidarité animent les affiliés les uns envers les autres. C'est un parti politique doublé d'une franc-maçonnerie et l'exemple n'est pas rare de militants qui, ennemis (1) d'une subvention légère fournie par leurs camarades, sont partis pour la conquête d'une ville, ont végété d'abord en vendant des journaux, puis ont prospéré et ont conquis à la fois une situation politique et commerciale. Le maire d'une grande ville du Nord est un de ces exemples vivants.

Dès que nous eûmes exposé à M. Jules Guesde l'objet de notre visite, il se souleva légèrement et d'une voix forte :

Je suis absolument de l'avis de la Fédération des bourses du travail, dit-il. Le projet Waldeck-Rousseau est une duperie pour la classe ouvrière. M. Waldeck-Rousseau est dans son rôle de défenseur de la bourgeoisie, et je comprends cela. Mais je m'étonne qu'il y ait des socialistes pour l'approuver. En effet, ce projet, s'il est voté, ne peut que diviser la classe ouvrière, et j'en trouve la preuve dans l'exposé même des motifs. On ne dira pas que le président du conseil nous prend en traître. Il s'explique, il suffit de savoir lire pour comprendre. M. Waldeck-Rousseau prévoit le cas où un syndicat, absorbé par ses soucis commerciaux, abandonnerait la défense des intérêts corporatifs et il répond : tout syndicat qui abandonne les intérêts géné-

(1) Ainsi a composé quelque spirituel typographe du *Temps*. Je me permets de conjecturer *munis*. Un assez grand nombre de provinciaux se rappellent en effet qu'ils ont prêté le viatique à celui qui devait devenir le glorieux Benjamin du parti. Ces naïfs provinciaux regrettent seulement que le Benjamin ait semblé l'oublier.

raux de la corporation voit surgir devant lui un syndicat nouveau, l'expérience l'a constaté.

C'est bien cela! Vous voyez qu'il s'agit de diviser la classe ouvrière. Qu'est-ce qu'un syndicat faisant du commerce? C'est, en réalité, une société coopérative, et la loi n'innove pas; il a toujours été permis aux ouvriers de faire du commerce sous cette forme. D'autre part, qu'est-ce qu'un syndicat? C'est un groupement qui a pour but la défense des intérêts corporatifs, autrement dit la lutte contre le patronat. Ces deux sortes d'organisations fonctionnent. L'expérience a démontré à M. Waldeck-Rousseau que les chambres syndicales ouvrières sont dangereuses pour la bourgeoisie; tandis que les coopératives ne le sont pas. Le problème consiste donc à transformer les syndicats en coopératives. Et le défenseur du patronat le résout dans son projet de loi. C'est très simple, mais les véritables socialistes ne s'y laisseront pas prendre.

— Pourtant, hasardons-nous, ne croyez-vous pas que le contraire pourrait se produire et que ce projet est susceptible de réaliser l'unité ouvrière en attirant les ouvriers dans les syndicats dont ils retireraient plus de profits personnels qu'autrefois?

— Où sont-ils ces profits, ces avantages? Je ne les vois pas.

Nous soumettons alors à M. Guesde certaines allégations de M. Jaurès, Comme il ferait de châteaux de cartes, il semble les démolir une à une de son geste menaçant :

Ah! oui, c'est un acheminement au syndicat obligatoire, dites-vous. Elle est bien bonne! Le syndicat obligatoire doit produire l'unité de la corporation. Je viens

de vous démontrer que le projet Waldeck-Rousseau amènera la division. Avec le syndicat obligatoire, l'ouvrier serait membre d'une corporation, comme on est citoyen d'une ville. La majorité déciderait et l'individu devrait s'incliner. Les conditions du travail délibérées par le syndicat seraient obligatoires pour tous. Où voyez-vous cela dans ledit projet? Il accorde, dit-on, le droit au syndicat de contracter au nom de ses membres. Mais il l'a toujours eu ce droit, quand le patron a bien voulu. Ce sera dans l'avenir comme dans le passé, puisque cette clause est soumise à l'agrément patronal. Certains socialistes prétendent que ce projet oblige le patron à reconnaître officiellement le syndicat. Qu'est-ce que cela veut dire? Il n'y a pas d'article qui contraigne le patron à traiter avec le syndicat. Alors, nous sommes en face de mots vides de sens.

Le grand argument est que le syndicat peut intervenir en justice pour un de ses membres, quand l'exercice des droits reconnus par la loi sera méconnu; par exemple, quand un ouvrier aura été congédié parce qu'il est syndiqué ou quand les conditions du travail arrêtées entre le syndicat et le patron auront été violées par ce dernier. La belle affaire! Jamais un patron n'a renvoyé un travailleur en donnant comme motif son affiliation au syndicat; il est si facile de trouver d'autres prétextes. Quant à la violation des conditions du contrat de travail, les syndicats n'ont pas attendu cette loi pour aider de leurs conseils et de leurs deniers les camarades lésés par les patrons ou les compagnies, témoin le syndicat des travailleurs des chemins de fer qui a tout un service de contentieux.

En revanche, ce que je vois bien dans ce cas, c'est la

responsabilité nouvelle du syndicat. S'il perd son procès, le patron se payera sur ses biens, meubles et immeubles, tandis qu'à l'heure actuelle il peut soutenir ses membres devant la justice, personnellement il ne risque rien.

On parle de syndicat obligatoire. Quelle erreur! Loin de là, M. Waldeck-Rousseau sauvegarde surtout les droits des non syndiqués dans son projet, puisqu'il applique les rigueurs des articles 414 et 415 du Code pénal au syndiqué qui serait tenté d'obliger un ouvrier à entrer dans le syndicat.

En définitive, conclut M. Jules Guesde, ce projet est mauvais, mauvais comme toute œuvre bourgeoise et résolument nous le combattons.

Au reste, M. Jules Guesde condamne, au nom du dogme, bien d'autres choses que les socialistes indépendants, ses alliés d'hier, soutiennent. Il ne peut admettre que des socialistes se rendent solidaires d'un ministre appartenant à un gouvernement bourgeois, ce ministre eût-il été des leurs. Il leur reproche de n'avoir pas eu l'énergie de rompre, comme il l'a fait, avec M. Millerand : « Ils voient maintenant, dit-il en parlant d'eux, où les conduit leur pusillanimité. Mais il est trop tard, ils sont pris dans l'engrenage, et, après la loi sur le travail des enfants, les voilà contraints à baptiser socialiste le projet de M. Waldeck-Rousseau. »

M. Jules Guesde en éprouve de la peine, car il y a parmi ces socialistes des gens qui ont un passé révolutionnaire. Enfin, la bourgeoisie a toujours été maligne, sa tactique est savante et diverse; elle les a conquis, ils sont perdus pour la cause. Ils vont maintenant aux amusettes bourgeoises comme le papillon à la flamme. Ce sont des fondateurs et des professeurs d'universités populaires!

Ce mépris envers les universités populaires nous étonne

un peu. Nous en faisons la remarque. M. Jules Guesde nous répond d'un ton de souverain mépris :

— Les universités populaires, elles ont autant d'importance que l'œuvre des petits teigneux. C'est avec de pareilles inventions qu'on amuse le peuple.

— Pourtant n'est-il pas nécessaire d'instruire le peuple et ne faut-il pas former d'abord des esprits émancipés, des républicains...

M. Guesde nous arrête.

— Nous ne sommes pas, dit-il brusquement, des républicains, nous sommes des socialistes!

Et cette boutade met fin à notre entretien. — M. G.

La Petite République du vendredi 13 publiait sous ce titre, *Républicains,* l'article suivant :

Le citoyen Jules Guesde, interviewé par un rédacteur du *Temps,* s'est expliqué sur la loi des syndicats, sur la participation d'un socialiste au ministère Waldeck-Rousseau, et sur l'égarement de quelques-uns d'entre nous.

M. Jules Guesde, dit *le Temps,* en éprouve de la peine, car il y a parmi ces socialistes des gens qui ont un passé révolutionnaire. Enfin, la bourgeoisie a toujours été maligne, sa tactique est savante et diverse ; elle les a conquis, ils sont perdus pour la cause. Ils vont maintenant aux amusettes bourgeoises comme le papillon à la flamme. Ce sont des fondateurs et des professeurs d'universités populaires!

Ce mépris envers les universités populaires nous étonne un peu. Nous en faisons la remarque. M. Jules Guesde nous répond d'un ton de souverain mépris :

— Les universités populaires, elles ont autant d'importance que l'œuvre des petits teigneux. C'est avec de pareilles inventions qu'on amuse le peuple.

— Pourtant n'est-il pas nécessaire d'instruire le peuple et ne faut-il pas former d'abord des esprits émancipés, des républicains...

M. Guesde nous arrête.

— Nous ne sommes pas, dit-il brusquement, des républicains, nous sommes des socialistes !

Et cette boutade met fin à notre entretien.

Hélas, cette boutade, comme dit *le Temps*, est une parole que nous avons souvent entendue, (1) et il nous est cruel de constater que là encore nous sommes en désaccord avec le citoyen Guesde et ses amis.

Nous proclamons, nous autres, notre foi républicaine et socialiste ; nous sommes persuadés que la forme républicaine est nécessaire au développement normal des doctrines socialistes, et, si peu démocratique que soit la République bourgeoise, nous entendons la défendre contre les menées cléricales et monarchistes, et nous avons conscience de mieux servir le prolétariat qu'en risquant de le livrer à tous les périls d'une réaction triomphante.

Quant aux universités populaires, nous voulons y consacrer tous nos efforts.

Le plus grand, je pourrais dire le seul obstacle que nous trouvons dans notre propagande, c'est l'ignorance des masses populaires, ignorance cyniquement exploitée par le patronat, par les riches et les puissants du jour.

Et chaque fois que nous faisons pénétrer, grâce à de précieux concours, un peu de lumière et un peu de vérité dans des cerveaux qui somnolent, dans des consciences obscures, nous croyons avoir fait œuvre socialiste.

Adversaires résolus du dogme tyrannique et de la foi aveugle, c'est à la raison que nous voulons nous adresser.

Et je prétends que l'instituteur qui apprend à lire à l'enfant fait autant pour le triomphe de nos idées que le

(1) Il est incontestable que cette parole est ou a été familière à Guesde.

propagandiste le plus actif lorsqu'il crée un groupe, une organisation politique.

Instruire le peuple, c'est la tâche la plus urgente qui s'impose à qui veut l'émanciper.

HENRI TUROT

La Petite République du samedi 14 publiait la *rectification* suivante :

Je reçois du citoyen Jules Guesde la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

Il peut être certain, d'ailleurs, que s'il avait donné à sa réponse un plus grand développement, il aurait trouvé ici la plus large hospitalité.

D'autant qu'il eût été intéressant de connaître les résultats de l'inventaire dont il réclame le bénéfice et que nous serions tout à fait enchantés de voir dissiper complètement la fâcheuse impression qu'a pu produire sur beaucoup de socialistes les paroles qui lui furent attribuées par le rédacteur du *Temps*.

HENRI TUROT

Paris, le 12 avril 1900,

Citoyen Turot,

La lettre ci-jointe que j'ai adressée dès mercredi soir au journal *le Temps* est une réponse suffisante à votre article de ce matin pour que je me borne à vous en demander l'insertion.

Salutations. JULES GUESDE

Paris, le 11 avril,

M. le directeur du journal *le Temps*,

Sans mettre en doute la bonne foi de votre correspondant, je ne saurais accepter que sous bénéfice d'inventaire les paroles que me prête *le Temps* de ce soir, notamment en ce qui concerne les éléments de division

ouvrière que contient le projet de loi Waldeck-Millerand, les universités populaires et la « boutade » de la fin.

Agréez, etc. JULES GUESDE

Le Temps du vendredi 13 avril, dans ses *Nouvelles du Jour,* enregistrait la rectification de Guesde :

A propos de l'interview que nous avons publiée, hier, nous recevons de M. Jules Guesde la lettre suivante :

Paris, le 11 avril,

Monsieur le directeur du journal *le Temps*.

Monsieur,

Sans mettre en doute la bonne foi de votre collaborateur, je ne puis accepter que sous bénéfice d'inventaire les paroles que me prête *le Temps* de ce soir, inexactes (1) notamment en ce qui concerne les éléments de division ouvrière que contient le projet de loi Waldeck-Millerand, les universités populaires et la « boutade » de la fin.

Agréez mes salutations.

JULES GUESDE

Nous maintenons l'exactitude des paroles que nous avons prêtées à M. Jules Guesde, notamment en ce qui concerne les universités populaires et la « boutade » de la fin.

En ce qui concerne les éléments de division ouvrière contenus, d'après M. Jules Guesde, dans le projet de loi Waldeck-Rousseau, nous ne croyons pas avoir trahi le sens de ses paroles.

---

(1) On remarquera que la rectification insérée à *la Petite République* ne comporte pas ce mot inexactes.

ANNONCE

Mon ami,

T'ayant communiqué la conférence du citoyen Lafargue, je suis heureux de pouvoir te communiquer la conférence donnée par le citoyen Émile Vandervelde, député de Charleroi, professeur à l'Université Nouvelle de Bruxelles, sous la présidence du citoyen Albert Poulain, député des Ardennes, le mardi 6 mars, à l'Hôtel des Sociétés Savantes. En effet, s'il convient que *le Mouvement* te communique les conférences pour ainsi dire particulières, spéciales et régionales, il convient que *les cahiers* te communiquent cette conférence générale, représentative et pour ainsi dire schématique.

Sténographiée par les frères Corcos, la conférence de Vandervelde appartenait au *Groupe des Étudiants Collectivistes* et le Groupe l'avait déjà donnée pour l'édition à notre camarade Jacques, libraire éditeur, 97, boulevard Arago, Paris. Celui-ci a bien voulu nous la communiquer. Aussitôt que ce cahier aura été imprimé, la conférence de Vandervelde sera tirée à part et paraîtra chez Jacques en une brochure que nous annoncerons.

Le texte a été revu par l'auteur et nous en donnons une rédaction définitive.

SOCIALISME ET COLLECTIVISME

Citoyennes, citoyens,

Il y a quelques années, à la Chambre des Communes d'Angleterre, un des ministres de la Reine s'écriait : « Nous sommes tous socialistes ».

On pourrait reprendre ce mot, en l'appliquant à la France actuelle, où tout le monde, depuis quelque temps, semble vouloir adopter l'étiquette socialiste, à commencer par M. le marquis de Galliffet !... *(Rires)* Dans ces conditions, il peut être utile de marquer ce qui différencie les gens de plus ou moins bonne volonté qui se réclament du socialisme, sans trop connaître la signification de ce mot, des socialistes vraiment dignes de ce nom, qui savent où ils vont, qui marchent vers un but bien défini, qui considèrent le collectivisme comme logiquement inséparable de l'idée socialiste elle-même. Aussi la première condition pour que, dans la nébuleuse du socialisme sentimental, se constitue le noyau solide d'un parti socialiste unifié, c'est de caractériser nettement les principes fondamentaux du collecti-

visme, c'est-à-dire de la doctrine qui poursuit l'appropriation sociale des moyens de production et d'échange.

A cet effet, je voudrais prendre un point de départ qui nous mît tous d'accord — partisans ou adversaires du socialisme — qui fût admis par les théoriciens de toutes les écoles, depuis les collectivistes les plus ardents jusqu'aux conservateurs les plus déterminés, qui se trouvât aussi bien chez Karl Marx, par exemple, que chez le Pape Léon XIII, dans l'encyclique « Rerum novarum ». Ce point de départ, commun à tous, c'est le principe que la propriété doit être fondée sur le travail.

Les socialistes ne disent pas autre chose, lorsqu'ils réclament pour chaque travailleur le droit intégral au produit de son travail, et le pape s'exprime à peu près dans les mêmes termes, lorsque reproduisant la leçon des économistes libéraux, il soutient que la propriété individuelle est légitime parce qu' « il est juste que le fruit du travail soit au travailleur ».

Mais le désaccord commence lorsqu'il s'agit d'apprécier si, dans l'état actuel des choses, la propriété individuelle peut être considérée comme le fruit, ou l'accessoire, du travail. Pour le soutenir, les défenseurs du régime capitaliste font à peu près comme les Prussiens qui, pendant la guerre franco-allemande, faisaient, dit-on, marcher en première

ligne leurs alliés Saxons ou Bavarois : eux-mêmes restent dans une ombre prudente, mais ils mettent en avant, ils prétendent exposer à nos coups les petits commerçants, les artisans, les paysans-propriétaires, tous ceux, en un mot, que nous pouvons considérer comme ayant, à des degrés divers, une propriété historiquement légitime, parce qu'elle est réellement associée au travail.

Seulement, ce que nos adversaires négligent habituellement d'ajouter, c'est que, dans la mesure où se développe la production moderne, ces formes diverses de propriété, fondées sur le travail, mariées au travail, disparaissent, de plus en plus, devant la propriété capitaliste, divorcée du travail, et qu'il est impossible d'assimiler la propriété d'un moyen de production, qui fournit au travailleur sa subsistance, à la propriété d'un moyen d'exploitation, qui permet à un non-travailleur de vivre aux dépens d'autrui. *(Vive approbation)*

On conteste, il est vrai, cette décadence de la propriété personnelle ; on nous dit : voyez les recensements agricoles ou industriels, et vous constaterez que le nombre des petites exploitations tend à augmenter, bien plutôt qu'à diminuer, dans toutes les sphères de la production.

Nous ne contestons pas le fait, mais nous contestons formellement les conclusions qu'on en tire.

Et, tout d'abord, en ce qui concerne les exploitations agricoles : leur nombre est en effet très considérable, mais combien n'en est-il pas qui sont tellement partagées, morcelées, réduites en poussière, qu'elles ne suffisent plus à faire vivre, d'une vie humaine indépendante, les familles de paysans qui les possèdent encore. Ai-je besoin de vous rappeler qu'il y aura tantôt cinquante ans, Karl Marx, écrivant *le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte,* mettait en pleine lumière les graves inconvénients, politiques et sociaux, de la propriété parcellaire, limitant l'horizon intellectuel du cultivateur aux bornes de son champ, et instituant un redoutable obstacle aux progrès de l'agriculture rationnelle. Partout, d'ailleurs, où le développement de l'industrie réagit sur le développement de la culture, ces *propriétés paysannes,* exploitées en faire-valoir direct, tendent à faire place au faire-valoir indirect et par des fermiers locataires. En Belgique par exemple, où il existe, d'après le dernier recensement, plus de huit cent mille exploitations agricoles, la plupart d'entre elles ne sont pas des propriétés paysannes appartenant au paysan lui-même, mais bien des propriétés capitalistes, louées à des fermiers locataires. Dans certaines parties du pays, et notamment dans les Flandres, ces propriétés sont très morcelées ; il arrive que le même propriétaire possède

dans 40, 50, 60 communes, des parcelles de terre peu considérables; mais bien loin que cette multiplication des parcelles soit un avantage pour les cultivateurs, on constate que l'exploitation des fermiers est d'autant plus dure, le fermage d'autant plus élevé, que leur nombre est plus considérable. C'est pour ce motif que, peut-être, les trois coins d'Europe où les tenanciers souffrent le plus de la domination capitaliste sont des pays de petite culture : l'Irlande, la Flandre, et ce qu'on appelle la terre de labour — *terra di lavoro,* aux environs de Naples.

Par conséquent, établir que le nombre des exploitations agricoles augmente, ce n'est pas du tout prouver que la propriété paysanne fait des progrès; le plus souvent, au contraire, dans les régions surpopuleuses, on constate un double mouvement : d'une part, le nombre des exploitations augmente, mais, d'autre part, et de plus en plus, elles échappent au faire-valoir direct, elles sont exploitées par de petits fermiers locataires.

Et maintenant, si nous passons à cette autre forme de la propriété personnelle, celle de l'*artisan*, soudé, suivant l'expression de Karl Marx, à son moyen de production, comme l'escargot à sa coquille, — demandez à M. du Maroussem, qui a consacré d'intéressantes monographies aux industries

de métier, dans l'agglomération parisienne, combien il reste de travailleurs indépendants, conservant la propriété personnelle de leurs moyens de travail : « Comme règle générale, — nous répondra-t-il — on peut établir que lorsque les débouchés sont restreints, limités au voisinage, ou à une catégorie très peu nombreuse de la population (boulangerie, ébénisterie de très haut luxe) les petits ateliers patronaux demeurent la majorité. » Mais dans toutes les industries qui, sans avoir déjà pris la forme capitaliste définitive, la forme de grande industrie, produisent déjà pour un marché plus étendu, ce n'est plus l'industrie de métier, l'artisan travaillant à son compte, l'ancien maître de corporation — tel Hans Sachs dans *les Maîtres Chanteurs* — que nous trouvons comme forme dominante, mais bien l'ouvrier en chambre, le travailleur à domicile, le prolétaire déguisé, plus rudement exploité encore que l'ouvrier de fabrique; car ainsi que le disait il y a quelques mois encore au Reichstag autrichien un député libéral, c'est dans l'industrie à domicile que l'on rencontre le *summum* de misère, de dégradation physique et morale la plus hideuse, les journées de seize et dix-huit heures par jour, en un mot des conditions de travail qui ne parviennent à se maintenir — vis-à-vis de la grande industrie — que par l'exploitation, sans li-

mites, de populations lamentables, pour qui le travail en fabrique serait une véritable délivrance.

Reste enfin la troisième forme de la propriété personnelle, de l'exploitation autonome : celle du *petit commerçant.*

Si vous reprenez les statistiques, vous constaterez que leur nombre augmente, d'année en année, que le petit détaillant, produit de la division du travail, pullule de plus en plus; que, dans les grandes villes surtout, l'armée des boutiquiers devient innombrable.

Seulement, regardez de plus près, et vous ne tarderez pas à voir que ces petits commerçants forment trois catégories très distinctes : ceux qui, malgré les Grands Magasins, dont Zola décrit le développement grandiose dans *au Bonheur des Dames*, conservent une certaine indépendance, une réelle autonomie; ceux, au contraire, qui, n'étant pas autre chose que des dépositaires, des succursalistes, des « hommes de paille », dépendent absolument du capitalisme; ceux enfin, — et c'est la catégorie la plus nombreuse peut-être, — qui ne tirent de leur commerce que des ressources accessoires : tels sont, par exemple, ces ouvriers dont le salaire est insuffisant, mais dont la femme a quelque loisir, et ouvre une petite boutique, de préférence un petit cabaret, le plus commode à installer de tous les commerces;

il suffit de quelques chaises, de deux tables, d'un tonneau de bière et de quelques litres d'eau-de-vie ; et, grâce à ce *condiment* du salaire, à cette ressource complémentaire, la famille ouvrière arrive à boucler son chétif budget. Mais il serait absurde de considérer comme des commerçants autonomes, ces ouvriers qui ajoutent une corde à leur arc, pour payer plus facilement leur loyer, ou bien les détaillants de la seconde catégorie, qui ne sont pas autre chose que des employés externes des grandes entreprises capitalistes.

Vous connaissez, à Londres, ces restaurants économiques, les *aereted bread,* où l'on vend du thé, du café, du chocolat, des cakes et autres gâteaux: il semble, à première vue, que chacun d'eux constitue une entreprise distincte, ils comptent pour tels dans les statistiques, et cependant, en réalité, ils appartiennent à une ou deux firmes. Il en est de même pour la plupart des pharmacies, et pour la plupart des débits de tabac et de cigares : quelques magnats capitalistes se sont emparés de ces détaillants, comme ils se sont emparés des ouvriers à domicile.

En somme donc, si l'on défalque du chiffre total des exploitants tous ceux qui ont l'air d'avoir une entreprise indépendante, mais qui sont en réalité des prolétaires, et des prolétaires souvent plus

misérables que ceux qui travaillent dans les fabriques, il devient impossible de prétendre que le nombre des entreprises indépendantes augmente réellement.

En réalité, la population travailleuse se divise en trois groupes : le premier, dont l'importance va toujours décroissante : ce sont les producteurs qui ont une véritable indépendance ; le deuxième, lui, forme l'immense multitude de ceux qui sont déjà dans l'ombre du capitalisme et qui n'ont plus qu'un fantôme d'indépendance ; le troisième, enfin, qui devient sans cesse plus nombreux : ceux qui travaillent à la fabrique, qui sont des prolétaires dans toute l'acception du terme, qui constituent la grande armée révolutionnaire, le gros des bataillons socialistes.

De plus en plus, la technique supérieure de la fabrique l'emporte sur la technique inférieure du travail à domicile ; la société anonyme remplace l'entreprise individuelle ; les sociétés anonymes se fédèrent et forment des cartels, des syndicats industriels ; les syndicats eux-mêmes tendent à s'unifier, sous la forme gigantesque des *trusts*, si répandus aux États-Unis.

Certes, — à ne prendre que les chiffres bruts, tels qu'ils nous sont livrés par les statistiques, — le nombre des petites exploitations reste encore formi-

dable. Mais ce dont il faut tenir compte, pour bien apprécier la situation réelle, c'est que les grandes industries représentent, dès à présent, la plus grande partie de la production, tandis que la multitude des petits métiers ne gouverne au contraire qu'une production relativement insignifiante. Prendre le nombre des entreprises, pour juger du développement relatif de la grande et de la petite industrie, c'est, à peu près, raisonner comme si l'on disait : il existe en France quatre grandes Compagnies de chemins de fer, et un nombre incalculable de bicyclettes ; par conséquent l'industrie des transports n'est pas du tout monopolisée. De même on s'écrie : Il existe un très grand nombre de petits ateliers, un nombre relativement petit de grandes fabriques ; par conséquent l'industrie ne tend pas à se concentrer. — C'est oublier que la grande industrie capitaliste a l'hégémonie, et l'hégémonie incontestée, sur la plus grande partie des producteurs. C'est elle qui détermine les prix, qui ruine ses concurrents mal outillés, qui domine les ouvriers des fabriques, concentrées ou collectives ; c'est elle qui procrée ces innombrables détaillants dont je parlais tout à l'heure ; c'est elle enfin qui amène des pays d'outre-mer la production agricole à bon marché, ruine l'industrie paysanne, substitue l'agriculture capitaliste au faire-valoir familial.

Voulez-vous juger des progrès de cette grande transformation, dans un pays comme l'Allemagne, où la grande industrie date d'hier, et où des recensements admirablement faits nous en donnent l'expression numérique ? Voici quelques chiffres qui établissent, en toute évidence, que, de plus en plus, dans la société capitaliste, le nombre des producteurs indépendants diminue, tandis que le nombre des producteurs dépendants, des employés, des ouvriers augmente.

Tableau de la répartition des personnes vivant de leur industrie dans l'Empire Allemand (Proportion pour cent)

	Chefs d'exploitation		Salariés	
	1882	1895	1882	1895
Agriculture. . .	27,78	30,98	72,22	69,02
Industrie	34,41	24,90	65,59	75,10
Commerce . . .	44,67	36,07	55,33	63,93
Total. . .	32,03	28,94	67,97	71,06

Ainsi donc, en 1882, le pourcentage des producteurs indépendants était, pour l'agriculture, l'industrie et le commerce pris ensemble, de 32 pour cent ; la proportion tombe à 29 pour cent en 1895. D'autre part le nombre des ouvriers et employés, qui était de 68 pour cent en 1882, s'élève à 71 pour cent en 1895. Il y a là une transformation profonde,

irrésistible, qui peut être considérée comme la caractéristique de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Eh bien, quand cette transformation est déjà accomplie, ce qui est le cas pour les industries principales, quand elle sera complètement accomplie, ce qui est le prochain avenir, je vous demande ce qui reste de la propriété fondée sur le travail. Le paysan propriétaire? Il a disparu, ou il est en voie de disparition, ou il ne possède plus que des parcelles insuffisantes pour le faire vivre. L'artisan? il est presque toujours devenu ouvrier à domicile, travaillant pour le compte d'un capitaliste. Le détaillant? il a perdu, les trois quarts du temps, son indépendance primitive. Bref, celui qui domine, celui qui est le véritable détenteur des moyens de production, ce n'est pas le producteur autonome, dont la propriété est mariée au travail, mais le capitaliste, dont la propriété est divorcée du travail!

Il y a quelque dix-huit siècles, l'un des Pères de l'Église, le véritable fondateur du catholicisme, saint Paul, s'écriait : Celui qui ne travaille pas, ne doit pas manger... Mais, après dix-huit siècles de christianisme, on peut dire que, trop souvent, ceux qui ne travaillent pas mangent trop, tandis que ceux qui travaillent ne mangent pas assez. *(Applaudissements)*

Mais je me trompe, et j'en fais mes excuses aux défenseurs du capitalisme. Il n'est pas juste de dire que tous ceux qui ne travaillent pas mangent trop, car il se trouve en réalité, dans le monde actuel, deux espèces de sans-travail : ceux qui voudraient travailler et qui ne peuvent pas ; ceux qui devraient travailler et qui ne veulent pas... D'une part, les sans-travail forcés, l'armée de réserve industrielle ; de l'autre, les sans-travail volontaires, ceux qui ont dans leurs coffres-forts des titres de propriété qui leur permettent de vivre aux dépens d'autrui.

Eh bien ! je le demande à tous ceux qui m'écoutent, lequel de ces deux hommes, au point de vue moral, est le plus digne d'estime et de commisération : l'ouvrier qui voudrait travailler et qui n'a pas de travail, ou bien le rentier qui s'est donné la peine de naître et qui ne veut pas travailler ? Vous me direz tous, évidemment, que c'est le chômeur involontaire. Et cependant, regardez autour de vous et voyez le sort qui est fait à l'un et à l'autre. A celui qui ne veut pas travailler, les villégiatures méditerranéennes ; à celui qui n'a pas de travail, l'internement dans les dépôts de mendicité.

Son patron lui a dit un jour : je n'ai plus de travail à vous donner. Le voilà donc sans salaire ; il ne trouve pas d'autre besogne ; les jours passent ;

le moment est venu de payer son terme, le propriétaire réclame, ou l'agent du propriétaire :

— Je ne peux pas vous payer, mon patron m'a renvoyé.

— Ah ! ceci ne me regarde pas ; vous ne pouvez pas payer votre terme, je vous assigne, je vous envoie l'huissier, je vous amène devant le juge de paix qui ordonnera votre expulsion.

Et voilà notre homme sur la route : il rencontre un agent quelconque de l'autorité publique, commissaire de police ou gendarme :

— Quels sont vos moyens d'existence ?

— Je n'en ai pas ; mon patron m'a renvoyé.

— Où est votre domicile ?

— Je n'en ai pas ; je suis comme Jésus-Christ, je n'ai plus une pierre pour reposer ma tête ; mon propriétaire m'a fait expulser.

— Donc, vous n'avez pas de moyens d'existence ; vous n'avez pas de domicile ; donc vous avez commis un délit, vous êtes un vagabond, et je vais vous emprisonner parce que vous avez commis le crime d'être sans travail et de n'avoir pas de maison !

Mais il ne suffit pas de constater le fait ; encore faut-il remonter aux causes et se demander pourquoi, dans notre état social, tout le monde n'a pas le droit de travailler et tout le monde n'a pas le devoir de travailler ? C'est la même cause, d'ail-

leurs, qui engendre cette double insuffisance du devoir et du droit.

S'il est des hommes qui voudraient travailler et qui ne peuvent pas, c'est qu'ils n'ont pas à leur disposition les moyens de travail appropriés par d'autres ; et s'il en est qui devraient travailler et qui ne veulent pas, c'est qu'ils sont propriétaires des moyens de production et qu'ils en tirent le privilège de faire travailler les autres à leur place.

Peut-être me direz-vous : ils ne travaillent pas aujourd'hui, mais ils ont travaillé jadis, et maintenant ils se reposent ; ils ont conquis, par un travail antérieur, leur droit à la paresse.

Eh bien ! supposons qu'il en soit ainsi ; supposons que leur propriété ait été conquise par le travail, qu'elle ait des sources d'une pureté cristalline, qu'elle ne soit due ni à la fraude, ni à la spéculation, ni même à l'héritage ; supposons qu'ils soient vraiment les fils de leurs œuvres..., ces travailleurs vertueux ne sont pas éternels ; suivant le mot du poète antique : la mort frappe également aux cabanes des pauvres et aux palais des riches :

> Pallida mors æquo pulsat pede
> Pauperum tabernas regumque turres.

Et alors, que deviendra leur fortune ? Ira-t-elle aux travailleurs, appartiendra-t-elle à tout le monde,

reviendra-t-elle à la collectivité ? Tout le monde sait bien, au contraire, qu'elle passera à des héritiers, directs ou indirects, légaux ou testamentaires.

Or ceux-là pourront-ils dire aussi qu'ils ont travaillé ; que leur fortune est fondée sur le travail ?

Supposons, par exemple, un enfant qui naisse à l'heure même où son père vient de mourir. Certes, vous ne direz pas que celui-là a travaillé, — il n'a pas encore tété sa mère ; — et cependant, par le seul fait de l'héritage, il devient propriétaire d'une fortune, sans avoir jamais rien fait pour cela.

Il est vrai que les capitalistes, se défendant avec toute l'ingéniosité que met un homme à défendre sa peau, les capitalistes, dis-je, ne manqueront pas de répondre : Non, cet enfant n'a pas travaillé ; mais son père a travaillé pour lui, et s'il n'avait pas eu la perspective de lui léguer cette fortune, il n'aurait pas travaillé.

Admettons qu'il y ait une âme de vérité dans cet argument, — bien que l'on ait remarqué que souvent c'est chez les célibataires les plus endurcis que l'on rencontre le plus d'acharnement à extraire et accumuler de la plus-value, — ce n'est pas une raison pour que l'État s'abstienne d'intervenir. En disant : part à deux ! il y aura une part pour vos enfants, une part même pour vos héritiers testa-

mentaires, mais il y aura aussi la part du pauvre, la part du travail, celle qui donnera une pension au vieillard, le pain du corps, avec le pain de l'âme, aux enfants des écoles, et qui, surtout, servira à agrandir le domaine collectif pour rétablir l'union entre la propriété et le travail. *(Applaudissements)*

Il va sans dire que je ne songe nullement à prétendre que la transformation du régime actuel, dans le sens du collectivisme, s'opérera nécessairement par l'abolition ou la limitation de la propriété héréditaire. Je me borne à constater que l'expropriation des capitalistes vivants, avec les ressources prélevées sur les capitalistes morts, permettrait d'opérer, pacifiquement et normalement, cette inéluctable transformation.

Mais alors viennent les objections. Ces objections, vous les connaissez ; et si je veux y répondre ce soir, c'est que, malgré des réfutations cent fois faites, nous les voyons toujours se reproduire, et à peu près dans les mêmes termes ; quelquefois spirituellement, le plus souvent platement ; platement, par exemple, dans la brochure de M. Richter : *Après la victoire du socialisme ;* spirituellement, au contraire, dans ces *Lettres de Malaisie*, si charmantes, où Paul Adam nous décrit une société icarienne, ayant d'ailleurs admirablement réussi, à

cela près que la liberté n'y existe plus que dans le cœur d'un vieux diplomate espagnol, qui s'y trouve égaré par aventure !

Atteintes à la liberté, anéantissement de l'initiative individuelle, invasion de nouveaux barbares, destruction de l'art, destruction de la beauté, destruction de tout ce qui fait la splendeur de nos civilisations : voilà ce que l'on prédit si le collectivisme vient à triompher un jour.

Pour répondre à ces objections, nous aurions tort de rester exclusivement sur la défensive, de ne pas prendre l'offensive, de ne pas demander à nos adversaires où est la liberté dans la société actuelle ; où sont les stimulants de l'initiative individuelle pour un prolétariat courbé sous la domination capitaliste; où se trouvent enfin les milieux favorables au culte de la beauté dans la société bourgeoise ?

La liberté !... Vous souvenez-vous d'une caricature, fort spirituelle d'ailleurs, que *le Figaro* publia, voici quelques années, à l'occasion du Premier mai, et dans laquelle on synthétisait les trois types sociaux du passé, du présent et de l'avenir : la monarchie absolue; la société bourgeoise; le régime collectiviste. Seulement, au lieu de sociétés humaines, il s'agissait de sociétés de cochons... *(Rires)* Premier tableau : la monarchie absolue : c'était un énorme verrat, portant la couronne royale, seul au milieu

d'une vaste enceinte, gardé par quelques cochons de moindre grandeur, qui tenaient à distance, au delà d'une forte barrière, des cochons faméliques regardant, d'un œil d'envie, le monarque installé devant une auge pleine de nourriture... Deuxième tableau : laissez faire; laissez passer : la barrière avait été démolie, et l'on voyait les gros et les petits cochons se précipiter vers l'auge, les plus forts écrasant et piétinant les plus faibles. Enfin, troisième tableau : la société collectiviste : on voyait une longue file de cochons, tous d'égale grandeur, ayant tous la même petite queue, également tirebouchonnée, et qui, bien sages, chacun dans son compartiment, mangeaient, d'un air satisfait, dans des gamelles d'égale grandeur! *(Rires)*

Peut-être, en voyant cette caricature, s'est-il trouvé des prolétaires, n'ayant pas mangé à leur faim ce jour-là, pour se faire cette réflexion qu'à tout prendre s'il leur fallait absolument choisir entre cette monarchie absolue, où les pauvres n'ont guère à manger, ce régime du laissez-faire, où les plus gros prennent les meilleurs morceaux, et cet ennuyeux régime collectiviste, où du moins tout le monde mangerait à sa faim, — mieux vaudrait encore donner la préférence au régime collectiviste.

Mais, je me hâte de le dire, ceux qui voient dans le socialisme autre chose qu'une question d'estomac

ont le devoir de se demander si, dans un État socialiste, il y aurait ou non plus de liberté que dans la société actuelle.

Chose curieuse, au surplus, ceux qui s'inquiètent le plus de voir la liberté compromise en régime collectiviste, ce sont précisément ceux qui la compromettent le plus dans la société actuelle; tandis qu'au contraire les socialistes, que l'on accuse de rêver une société d'esclaves, sont toujours les premiers sur la brèche lorsqu'il s'agit de combattre pour les libertés précaires inscrites dans nos Constitutions.

Quant à ce que valent ces libertés, en régime capitaliste, jugez-en par ce seul fait : les électeurs arrivent; le peuple souverain va se prononcer; les électeurs se rendent au scrutin. Allez dans une ville industrielle; à quel spectacle assisterez-vous? En France, où le secret du vote n'existe guère, vous verrez trop souvent de malheureux ouvriers, conduits par un contremaître, déposer dans l'urne un bulletin préparé par le patron. En Belgique, où le secret du vote est garanti, c'est à un autre spectacle qu'on assiste : les électeurs se présentent pour voter; le président du bureau leur montre une espèce de grande armoire, le couloir électoral, l'isoloir, disposé pour le secret du vote, et ce geste veut dire : Cache-toi, mon ami, tu vas exercer ton droit de

souveraineté ! cache-toi dans ce couloir, personne ne te verra, ni le curé, ni le patron, ni le bourgmestre ; cache-toi, comme si tu allais commettre un crime... Tu es libre, une fois tous les quatre ans, lorsque tu fais acte d'électeur. Mais n'est-ce pas la preuve évidente que le reste du temps cet homme, qui doit se cacher pour user de son droit, n'a pas même cette liberté élémentaire d'affirmer ses convictions ? *(Applaudissements)*

Il n'est guère besoin d'insister sur ce point, tant il est difficile de soutenir que la liberté existe, pour le pauvre, en régime capitaliste. Mais, d'autre part, existerait-elle en régime collectiviste ? On nous dit que non, parce que tout appartiendrait à l'État. C'est là un malentendu, que nous devons, avant tout, dissiper, car il est tout à fait inexact de dire que le socialisme a pour but d'agrandir le domaine de l'État, tel qu'il est organisé aujourd'hui. L'État, ce n'est pas une personne morale ; c'est une collection, un agglomérat complexe de personnes morales ; l'État, c'est à la fois le ministre de l'instruction publique, grand-maître de l'Université, le ministre de la justice, chef de la magistrature, le ministre de la guerre, chef de l'armée, le ministre de l'intérieur, chef de la police ; c'est un être collectif, qui remplit à la fois des fonctions administratives et des fonctions gouvernementales ; c'est, d'une

part, l'État policier, l'État gendarme, l'État veilleur de nuit, et, de l'autre, c'est l'État maître d'école, maître des postes et des télégraphes, et, tout au moins dans certains pays, directeur des chemins de fer.

Or est-il possible d'assimiler ces différentes fonctions ? N'est-il pas de toute évidence qu'en réalité l'État — suivant l'expression saint-simonienne — représente deux choses qui devraient être absolument distinctes : d'une part, le gouvernement des hommes ; d'autre part, l'administration des choses ? Et c'est précisément la confusion existant entre ces deux domaines qui crée constamment dans nos esprits des malentendus qu'il importe de faire disparaître.

S'il s'agissait de donner à l'État gouvernement, dans une monarchie absolue, par exemple, des pouvoirs plus étendus, par l'extension de son domaine collectif, les socialistes seraient les adversaires les plus énergiques de cette extension ; c'est ainsi qu'en Allemagne, ils ont été les premiers à combattre le monopole des tabacs, le monopole de l'alcool, tout ce qui pouvait donner des ressources à l'Empire, et lui permettre de fondre plus de canons ou de bâtir plus de forteresses.

La première condition donc, pour que l'extension du domaine collectif soit désirable, c'est que l'on ait

affaire, non pas à l'État autocratique, à l'État monarchique tel qu'il existe encore dans la plupart des pays, mais à un État démocratique dans lequel l'action parlementaire et le contrôle législatif ne sont pas de vains mots, à un État dans lequel le suffrage universel peut s'exercer librement.

Mais cela ne suffit pas ; encore importe-t-il que l'on fasse disparaître la confusion qui existe actuellement, presque partout, entre les fonctions gouvernementales et les fonctions administratives. Il y a quelques jours, dans *l'Économiste Français*, M. Leroy-Beaulieu se plaignait de « l'anarchie postale », et en tirait argument contre le collectivisme. Mais la vérité, — il l'indique lui-même dans son article, — c'est que le mal provient de ce que, pour diriger les postes, on ne s'adresse pas à un homme compétent, à un technicien ayant fait ses preuves, mais à quelque homme politique, n'ayant d'autre titre que les services qu'il a pu rendre à son parti. Et il en est de même aujourd'hui pour tous les services publics dirigés par l'État.

Prenez par exemple les chemins de fer en Belgique. Pour diriger cette énorme industrie, pour exploiter ce réseau qui couvre toute l'étendue de notre pays, il serait élémentaire de s'adresser à un homme du métier, à un homme qui a fait de l'industrie des chemins de fer sa profession, à un homme

qui aurait passé par tous les échelons de cette carrière.

Eh bien que fait-on ? On s'en va chercher dans une petite ville de province un avocat, plus ou moins disert et débrouillard ; on le bombarde ministre des chemins de fer. Et puis l'on s'étonne que les services de l'État soient mal organisés : d'une part, des fonctionnaires compétents, mais sans responsabilité ; d'autre part, des ministres responsables, mais sans compétence. Et, pour peu que ces ministres veuillent cumuler leurs fonctions administratives et leur action gouvernementale, ils ne tardent pas à subir le sort de notre ancien ministre des chemins de fer, M. Vandenpeereboom, qui s'est fait une réputation universelle par la manière dont il conduisit, l'an dernier, le char de l'État jusqu'à deux doigts de la culbute finale.

La deuxième condition donc, pour que les services de l'État soient convenablement exploités, c'est une séparation de plus en plus complète entre les fonctions politiques de ministre et les fonctions techniques de directeur des postes, des télégraphes ou des chemins de fer. C'est d'ailleurs ce qui existe, dès à présent, dans les pays les plus démocratiques et notamment dans les colonies anglaises de l'Australie, ou bien encore, pour prendre un exemple plus rapproché de nous, dans la nouvelle adminis-

tration des chemins de fer de l'État, en Suisse. Cette administration est complètement autonome ; on ne peut être à la fois un homme politique et un administrateur de chemins de fer. Il y a incompatibilité entre les fonctions législatives et les fonctions de membre du conseil de l'exploitation des chemins de fer. C'est ainsi que l'on obtient une division du travail, indispensable pour exploiter rationnellement les services de l'État, tandis qu'aujourd'hui l'on peut dire que les bourgeois, qui opposent aux théories collectivistes l'exemple de leurs propres services publics, font à peu près comme les Spartiates qui montraient des ilotes ivres aux jeunes gens pour les dégoûter de l'ivrognerie.

En somme donc, pour apprécier la valeur de l'objection relative aux atteintes possibles à la liberté, il ne faut pas se placer dans l'hypothèse des services actuels de l'État, mais bien des services autonomes, qui seraient dirigés par des fonctionnaires, à la fois compétents et responsables. Et alors, je le demande, en quoi la liberté peut-elle être atteinte par une extension du domaine collectif ? S'agit-il de la liberté du personnel, de la liberté des travailleurs ? Mais n'est-il pas évident que du jour où tout le monde travaillerait dans les ateliers sociaux, les hommes libres, dont l'effort aurait créé pareille société, ne supporteraient pas que leur liberté su-

bît des limitations qui ne seraient pas impérieusement nécessitées par la nature même de leur travail. Et quant à la grande masse des consommateurs, quant à ceux qui utiliseraient les services publics, je demande vraiment en quoi leur liberté serait compromise si ces industries, au lieu d'être exploitées par des Compagnies, étaient exploitées par l'État? Lorsqu'il vous est arrivé de voyager sur le réseau de l'État, vous êtes-vous sentis moins libres que sur le réseau du P. L. M.? ou bien, si la municipalité de Paris, demain, se décidait à socialiser le service de l'éclairage, votre liberté serait-elle compromise, parce qu'au lieu de tourner le robinet du gaz ou le bouton électrique d'une société privée, vous tourneriez le robinet du gaz ou le bouton électrique d'un service municipal?

Bref, il est évident qu'autre chose est une extension des pouvoirs de l'État, ayant pour but d'étendre ses fonctions de police, ses fonctions autoritaires, et une extension du domaine collectif, n'ayant d'autre effet que d'accroître ses attributions administratives.

Plaçons-nous maintenant à un autre point de vue : les stimulants de l'initiative individuelle, et comparons encore les deux régimes en présence.

L'initiative individuelle en régime capitaliste : il faut distinguer à cet égard le travail de l'ouvrier,

le travail d'exécution, et le travail du chef d'entreprise, le travail de direction.

Eh bien, dites-moi, abstraction faite du système exceptionnel du travail aux pièces, qui conduit trop souvent à l'épuisement et à l'exploitation des travailleurs, dites-moi quel est l'encouragement à l'initiative individuelle, le stimulant à la production, qui existent pour les travailleurs dans la société capitaliste actuelle?

Dès l'instant où ils en font tout juste assez pour ne pas être renvoyés ou mis à l'amende, quel intérêt peuvent-ils avoir à travailler plus? Et, pour juger le résultat du système, je ne vous demande pas d'aller dans une fabrique, de visiter un atelier de la grande industrie. Songez seulement à ce qu'il advient lorsque, chez vous, dans votre propre domicile, vous avez besoin d'un ouvrier : d'un tapissier, d'un peintre par exemple. Voyez avec quelle morbidesse, avec quelle molle nonchalance, poussant lentement son pinceau, et chantant le plus tranquillement du monde sa romance, cet ouvrier vous prouve qu'il n'a pas la moindre envie de se faire « crever » pour son patron.

Et si, après avoir jugé de l'énergie au travail qui existe dans la société capitaliste, vous voulez vous faire une idée de l'initiative qui se développerait dans la société collectiviste, allez dans une de ces

grandes sociétés coopératives, que l'on peut considérer comme l'embryon d'une société meilleure — à la Boulangerie de la Maison du Peuple, de Bruxelles, ou au Vooruit de Gand, par exemple — vous y verrez des ouvriers qui travaillent sans garde-chiourme, sans contremaître qui les surveille, sans patron qui les exploite.

Mais ces ouvriers travaillent pour l'œuvre commune ; ils sont largement payés ; ils n'ont que huit heures par jour à besogner ; et ils besognent de tout cœur ; et s'ils chantent par moments, ce n'est plus la molle chanson, ce n'est plus la fade romance du peintre en bâtiments, c'est la chanson révolutionnaire, c'est l'hymne de joie et de délivrance des hommes libres qui, ayant déjà réalisé un fragment de la révolution sociale, se livrent tout entiers à la pensée, à la préoccupation dominante, de la réaliser également pour les autres travailleurs, pour la grande masse du prolétariat. *(Applaudissements)*

Voilà pour le travail d'exécution, voilà pour l'ouvrier manuel. Mais, dira-t-on sans doute, où donc trouverez-vous le stimulant à l'initiative privée, pour le chef d'entreprise, le directeur d'industrie, celui qui joue un rôle prépondérant dans l'exploitation ?

Eh bien, ici encore, comparons les deux régimes.

Aujourd'hui, dans l'immense majorité des cas, dans les industries qui sont déjà arrivées à un degré de concentration capitaliste telle, que leur socialisation s'impose, peut-on encore parler de l'initiative individuelle des propriétaires ? Qui donc travaille dans de pareilles industries ? Sont-ce les actionnaires, ou bien des directeurs salariés ? Dans un charbonnage, sont-ce les propriétaires du charbonnage, ou bien les ouvriers, les ingénieurs, les directeurs-gérants ? Les uns gagnent 1,000 francs par an, d'autres 10,000, 50,000, 100,000 francs peut-être ; mais tous sont salariés. Et alors, je demande en quoi ces directeurs de charbonnages, ces chefs de grandes industries, travailleraient avec moins d'énergie, lorsqu'ils seraient fonctionnaires d'une société collectiviste, au lieu d'être fonctionnaires d'une société anonyme ?

A ce point de vue donc, il n'y a pas de différence ; vous me direz qu'ils peuvent être intéressés aux bénéfices, que leur traitement peut dépendre des résultats qu'ils obtiennent ; mais si ce stimulant, cette prime, ce correctif, étaient nécessaires au régime collectiviste, s'il était indispensable de donner des avantages matériels supérieurs à certains hommes pour augmenter leur ardeur au travail, je vous demande quelle difficulté il y aurait à accorder les mêmes avantages à ceux qui dirigeraient les

entreprises publiques qu'à ceux qui dirigent aujourd'hui les entreprises privées ?

Seulement, j'aime à le dire : si, à ce point de vue, les deux régimes s'équivalent, il y a une différence essentielle, une différence fondamentale entre le régime capitaliste et le régime socialiste : c'est que nous pourrions, nous, mettre en œuvre toute une série de facteurs moraux qui n'agissent pas, ou n'agissent guère, aujourd'hui, et qui viendraient ajouter leur puissance à tous les motifs d'action qui existent dès à présent.

En effet, peut-on dire que l'homme travaille seulement pour gagner de l'argent ? Peut-on dire que l'intérêt pécuniaire est le seul moteur ? Pour vous répondre, je vous ramène dans nos coopératives, et je puis vous montrer là des hommes qui, en Belgique, s'appellent Édouard Anseele, Henri Léonard, d'autres encore, plus obscurs et non moins méritants, et qui, pour un salaire d'ouvrier, sans être plus payés que leurs camarades, ont amené les entreprises qu'ils dirigent au degré de splendeur qu'elles atteignent aujourd'hui. — Mais, me direz-vous, ce sont là des exceptions ; vous n'avez pas le droit de généraliser, vous n'avez pas le droit de réclamer et d'espérer le même désintéressement de tous les capitaines d'industrie, de tous ceux qui prendraient la direction des entreprises collectivistes.

Eh bien, prenez un autre exemple : prenez l'exemple des officiers, des généraux, de tous les hommes qui appartiennent à une classe dont je puis dire, sans lui faire tort, je pense, qu'elle ne dépasse pas sensiblement la moyenne morale de l'humanité. *(Rires et applaudissements ironiques)*

Supposez que demain ces hommes soient appelés sous les drapeaux ; ou, plutôt, prenez l'exemple que nous avons sous les yeux, en Angleterre. On dit à des centaines d'officiers et de généraux : Partez pour l'Afrique du Sud ; il s'agit de l'Angleterre, de la plus grande Angleterre, du drapeau de la Patrie ; faites-vous tuer pour ce drapeau... Et ils n'hésitent pas ; ils font le sacrifice de leur vie, ils se font tuer... Et l'on viendra dire que le sacrifice qu'on obtient de ces hommes, pour des œuvres de mort, on ne pourrait pas l'obtenir pour des œuvres de vie ?... Comment, les sociétés actuelles, avec leur moralité inférieure, obtiennent que des milliers et des milliers d'hommes donnent leur vie, lorsqu'il s'agit d'envoyer du plomb à leurs semblables ; et l'on calomnie à ce point notre pauvre humanité qu'on soutient que, dans une société collectiviste, on ne trouverait pas d'hommes qui donneraient leur vie pour fournir du pain à ceux qui en ont besoin ? *(Applaudissements)*

En résumé donc, les objections de ceux qui sou-

tiennent que l'initiative individuelle serait paralysée, que la liberté serait compromise, viennent précisément des partisans d'une société qui compromet à chaque instant la liberté et dont toutes les institutions paralysent l'initiative individuelle.

Reste la dernière objection que je veuille examiner avec vous.

Je me souviens qu'il y a d'assez longues années déjà, un de mes professeurs d'Université, un magistrat qui tenait sans doute à me montrer qu'on peut être un juriste excellent et un économiste médiocre, me disait un jour : Billevesées que votre collectivisme : liberté, initiative ; et qui donc mangera les perdreaux, qui donc boira le champagne, dans la société collectiviste ?

Je me hâtai de le rassurer en lui faisant remarquer que l'établissement du régime collectiviste n'implique pas le nivellement absolu et le cirage de bottes obligatoire... Seulement je lui concédai sans aucune hésitation que, dans une société où régnerait l'appropriation collectiviste, on verrait le luxe individuel, le luxe privé, le luxe de vanité et d'ostentation se restreindre de plus en plus ; mais, en revanche, le luxe collectif se développerait en proportion.

Il existe en effet, entre ces deux phénomènes, une corrélation incontestable : les périodes de luxe

privé sont précisément celles où le luxe collectif est au minimum ; et, à cet égard, il n'est rien de plus caractéristique que le règne de la bourgeoisie ; et c'est vraiment un spectacle étrange que de voir les tenants du régime capitaliste dire que le collectivisme serait la barbarie, la mort de l'art et de la beauté...

Quelles sont donc vos œuvres ? et qu'avez-vous donc produit en ce siècle ? Quelles sont les fleurs de poésie que le socialisme viendrait flétrir ? Quelles sont les œuvres de beauté que le régime bourgeois a fait naître ? Peut-être les « Chants du Soldat » de M. Déroulède ? *(Rires et applaudissements ironiques)*, les peintures de M. Cabanel, ou bien les poésies de M. François Coppée ? *(Rires et huées)*

Et ne voyez-vous pas que, dans la société actuelle, tous ceux qui ont fait œuvre d'art étaient des catholiques qui se tournaient vers le passé, des révoltés qui s'insurgeaient contre le présent, ou des socialistes plus ou moins conscients qui regardaient vers l'avenir ? Et ne sentez-vous pas que le socialisme, qui n'est pas seulement une doctrine économique, mais encore et surtout une grande religion, produira la même efflorescence de beauté que les autres grandes religions qui ont successivement exercé le gouvernement moral du monde ?...

Au siècle de Périclès, les maisons étaient petites,

la vie était simple ; mais les œuvres d'art se profilaient radieuses sous le ciel de la Grèce. Au Moyen-Age, les cathédrales gothiques célébraient la splendeur du christianisme... Eh bien, n'avons-nous pas, n'avez-vous pas la conviction ardente que le socialisme saura faire naître les mêmes choses, que lui aussi, dans l'avenir, aura ses temples et ses églises ?

Mais, tandis que les temples antiques étaient fermés à la grande masse du peuple, tandis que les cathédrales gothiques réservent leur chœur aux seuls ministres de Dieu sur la terre, nos maisons du peuple, nos cathédrales de l'avenir seront grandes ouvertes à tout le monde, à tous nos frères en égalité. *(Applaudissements)*

Renan a dit quelque part qu'au début du Christianisme les églises étaient tout à la fois des hôtelleries, des asiles, des lieux de réunion, où les pauvres se réunissaient pour avoir chaud ensemble. N'est-ce pas la définition même des Maisons du Peuple qui s'élèvent de tous côtés, en pays socialistes, et ne sont-ce pas, déjà, les premières églises du monde collectiviste ?

Aussi devons-nous avoir la préoccupation de les faire de plus en plus nombreuses ; et quand je dis que nous devons bâtir des églises, je sous-entends que nous ne devons pas construire des chapelles. *(Vifs applaudissements)*

Quand je dis que le socialisme doit être une religion, je veux dire en même temps qu'il ne doit pas dégénérer en sectes rivales, d'autant plus acharnées à se combattre que leur idéal se ressemble plus. *(Applaudissements et vives marques d'approbation)*

Et je voudrais vous dire, au nom du Parti ouvrier belge, combien nous avons été heureux de voir, au dernier Congrès socialiste, triompher cette idée que le socialisme en France doit être avant tout la Fédération des départements, l'organisme harmonieux des délégués de tous les pays de France, conservant leur autonomie régionale.

Je sais combien il est délicat pour un étranger, alors même qu'il se réclame de l'internationalisme socialiste, de dire son sentiment sur ces questions brûlantes ; mais je me souviens qu'à la fin du siècle dernier, lorsque dans la France révolutionnaire il y avait des Maratistes, des Dantonistes, des Robespierristes, des Hébertistes, il se trouva un homme, un étranger, un Allemand, mais un Allemand qui s'était assimilé le cœur de la France, pour prononcer cette mémorable et toujours actuelle parole : « France, guéris-toi des individus ! » *(Vifs applaudissements et acclamations)*

J'ose donc espérer, à la faveur de cet illustre exemple, que l'on ne m'en voudra pas d'avoir dit,

en toute sincérité, et avec la conviction de remplir un devoir, que le sentiment de tous les prolétaires belges, c'est que l'unité socialiste doit prévaloir dans tous les pays, afin que l'unité internationale soit la résultante de toutes les unités nationales. *(Applaudissements)*

Tout nous permet d'espérer, d'ailleurs, que cette unité socialiste sera bientôt accomplie; et quand on regarde en arrière, quand on voit les progrès qui ont été réalisés depuis un quart de siècle, on se sent le cœur envahi d'une joie profonde. Il y a trente ans, c'étaient quelques milliers de prolétaires qui, seuls, défendaient le drapeau rouge sur les barricades de Paris ; aujourd'hui, c'est le meilleur de la France qui se groupe autour de ce même drapeau.

Et je songe, en voyant ce spectacle, à l'un des plus beaux poèmes de *la Légende des Siècles* : le Satyre, méprisé de tous, accusé de tous les méfaits, qu'Hercule prend par l'oreille, pour le conduire devant Jupiter et, quand il apparaît au seuil de l'Olympe, hérissé, noir, hideux, et cependant serein, l'éclat de rire des Dieux monte jusqu'aux étoiles. On lui dit de chanter, afin de rire plus encore, Mercure lui prête sa flûte, et il chante, il chante les misères de l'homme et les crimes des dieux... Phœbus lui dit : Veux-tu la lyre ?... Et il

prend la grande lyre et il grandit, il devient grand comme l'humanité; il devient grand comme le monde, il se dresse devant les Dieux épouvantés et il crie :

Place à Tout ! Je suis Pan ; Jupiter ! à genoux.

Eh bien, le socialisme n'est-il pas comme le Satyre de la Légende ? Au début, c'est le peuple sombre, qui sort des ruelles fangeuses, et qu'on traîne comme un prisonnier, dans le Palais des Dieux ; mais il se dresse, lui aussi, il chante sa chanson ; il s'empare de la lyre ; il chante non seulement la misère et la souffrance humaines, mais aussi la beauté d'un avenir meilleur ; il grandit ; il se dresse, et à son tour il dit aux Dieux :

Place à Tout ! Je suis Pan ; Jupiter ! à genoux.

(Vifs applaudissements et acclamations. Cris de : Vive Vandervelde!)

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé par des ouvriers syndiqués

Imprimerie de Suresnes, 9, rue du Pont — 2730

Toutes les fois que nos deux correspondants le désirent et nous y autorisent, nous les mettons en communication, c'est-à-dire que nous donnons à chacun des deux le nom et l'adresse de la personne — qui reçoit l'abonnement payé, — qui paye l'abonnement reçu.

Nous prions ceux de nos correspondants qui nous envoient des noms et adresses de vouloir bien prévenir eux-mêmes les personnes à qui, sur leur indication, nous envoyons les cahiers. Rien ne vaut la propagande et la présentation personnelle.

Nous prions ceux de nos correspondants qui nous envoient des documents et des renseignements de vouloir bien écrire très lisiblement et d'un seul côté de la page. Quand leurs études sont d'ensemble et un peu longues, ils peuvent les rédiger. Mais toutes les fois qu'ils nous envoient des renseignements pour ainsi dire instantanés, mieux vaut nous écrire privément et laisser au citoyen rédacteur le soin d'exercer son métier.

Pour pouvoir envoyer à nos futurs abonnés des collections complètes, nous avons renoncé rigoureusement à la vente au cahier.

Administration et rédaction le lundi et le jeudi, de 2 heures à 5 heures. Adresser toute la correspondance à M. Charles Péguy, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.

Nous publions vraiment notre état de situation : nous avons tiré le neuvième cahier à 800 exemplaires : outre 192 exemplaires d'abonnements annuels gratuits et 30 exemplaires d'abonnements annuels gratuits payés d'ailleurs.

nous l'avons envoyé à 245 abonnés ferme.
— à 143 abonnés éventuels :
et nous avons fait 56 services, dont 6 aux imprimeurs.

Nous prions ceux de nos amis qui s'inquiéteraient de nos retards successifs de vouloir bien se reporter aux nombres annoncés ci-dessus. On n'acquiert pas 80 abonnés fermes sans quelques écritures. Ces cahiers sont en un sens une institution, et les 300 lettres particulières que j'ai envoyées depuis trois semaines sont des cahiers aussi bien que la copie donnée aux imprimeurs.

Nous prions tous ceux de nos correspondants qui ne nous ont donné encore aucune réponse ferme de vouloir bien le faire sans aucun retard. Il importe que nous établissions sans retard nos listes définitives. A cet effet nous avons encarté dans ce cahier une enveloppe et des formules toutes prêtes.

Il a toujours été entendu que l'affermissement d'un abonné l'engageait moralement à payer son abonnement, mais lui laissait toute latitude pour l'échéance de ce paiement. — Plusieurs de nos abonnés nous ont demandé de faire toucher à leur domicile à Paris le montant de leur abonnement. Nous les prions de vouloir bien au contraire nous envoyer un mandat, le recouvrement à domicile, qu'il soit fait par un employé spécial, par un ami circulaire ou par l'administration des postes, revenant beaucoup plus cher en temps ou en argent.

Nous publions le 20 de chaque mois l'état de notre situation financière à la fin du mois précédent :

Au 31 mars les souscriptions mensuelles régulières, les souscriptions extraordinaires, la souscription rétrospective, les abonnements fermes et les abonnements gratuits payés d'ailleurs nous avaient donné . . . . . 5.215 fr. 55

A la même date les frais généraux, le premier établissement et l'établissement des six premiers cahiers nous avaient coûté . . . . . 4.292 fr. 10

Nous avions donc au 31 mars un excédent de. . . . . 923 fr. 45

Du 1er au 30 avril, les souscriptions et les abonnements nous ont donné . . . . . 609 fr. «

Les frais généraux et l'établissement des septième et huitième cahiers nous ont coûté. . . . . 931 fr. 40

Nous avons donc eu en avril un déficit de. . . . . 322 fr. 40

Au 30 avril les souscriptions et les abonnements nous avaient donc donné . . . . . 5.824 fr. 55

A la même date les frais généraux, le premier établissement et l'établissement des huit premiers cahiers nous avaient coûté. . . . . 5.223 fr. 50

Nous avions donc à cette date un excédent de . . . . . 601 fr. 05

Nous avons donné le bon à tirer après correction de ce dixième cahier, pour l'intérieur, le lundi 11 juin : les imprimeurs ont eux-mêmes donné le bon à tirer de la couverture, le mardi 12.

Le onzième cahier passera sans doute la semaine prochaine.

CIRCULATE AS MONOGRAPH

AP
20
C15
sér.1
no 10

Cahiers de la quinzaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY